

# LE PROPAGATEUR

Volume XIII.

1er Mars 1902.

Numéro 1.

Oremus pro Pontifice nostro Leone. Dominus conservet eum, et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

## BULLETIN



**EUROPE.**—C'est toujours, tout de même, de notre pauvre mère-patrie, si belle encore malgré ses crimes, que nous viennent la plupart des découvertes utiles à la famille humaine, soit au point de vue physique, soit au point de vue moral.

Parmi ces dernières, je crois pouvoir placer le si simple procédé des tractions rythmées de la langue trouvé par le Dr Laborde, pour constater la survie qui suit le dernier soupir — et j'en voudrais dire quelques mots.

Ce fut en 1892 que le professeur de la Salpêtrière appliqua sa méthode, pour la première fois, sur un noyé que l'on avait tenté vainement de ramener à la vie et qui persistait à présenter tous les signes d'une mort apparente.

Depuis, la méthode est entrée dans le domaine public ; et couramment on rappelle à la vie des asphyxiés soit par noyade, par crises, par croup ou décharges électriques.

De là à généraliser la méthode, à l'appliquer à tous les cas de mort apparente, le pas était franchissable : le Dr Laborde l'a franchi.

Voici d'abord comment on opère. C'est une technique qui doit être connue de tout le monde :

On ouvre la bouche du patient, on écarte les dents avec un objet résistant, on saisit le bout de la langue avec des pinces appropriées, puis l'on exerce sur la langue de fortes tractions répétées, rythmées, cadencées, l'attirant fortement en avant, puis la refoulant en arrière, imitant les mouvements de la respiration elle-même, et recommençant cette manœuvre de vingt-cinq à quarante fois par minute.

Les premiers mouvements apparaissent au creux stomacal, très faibles, un simple soulèvement d'abord qui s'étend aux parois thoraciques. A un moment donné, on perçoit un léger bruit guttural, une sorte de hoquet qui annonce que l'air a pénétré dans la poitrine ; les mouvements respiratoires s'accroissent, enfin le réveil des fonctions extérieures s'opère successivement et souvent très rapidement.

Pour combien de temps ? Si la mort apparente n'a été qu'une *suspension de la vie*, cas de morts subites ou imprévues, submersions, léthargie, le retour à la vie est définitif. Si la mort apparente est due à l'extinction de la vie, comme c'est le cas à la suite de maladies prolongées, alors le retour des fonctions extérieures n'est plus que partiel et momentané.

Si, après des tractions répétées pendant trois heures par exemple, on n'a pu saisir vestige de retour à la vie, il faut en conclure que la mort est réelle.

Le résultat final des expériences multiples du Dr Laborde est que la limite maxima de la persistance vitale en fonction de temps est, en moyenne, de trois heures après la mort extérieure, pendant laquelle persistance un rappel total ou partiel de vie peut être effectué.

Voilà pour la vue physique. Venons-en maintenant au point de vue moral, en nous servant pour cela d'un travail que les *Études Franciscaines* ont publié sur ce sujet.

"Si les tractions linguales aboutissent effectivement au retour d'un instant de vie, encore qu'il ne s'agisse pas de vie intellectuelle et suprasensible, nous croyons qu'on peut appliquer à ce ressuscité d'un instant les règles théologiques fixées pour les *destituti sensibus*.

"Si l'on n'a pas recours aux tractions précitées, que fera le prêtre appelé près d'un malheureux qui vient de rendre le dernier soupir ? Pourra-t-il se former la conscience et conjecturer avec une probabilité suffisante pour l'administration du sacrement, la survie, la présence de l'âme dans le corps, suivant le temps plus ou moins long qui s'est écoulé depuis l'émission du dernier soupir ?

"Nous croyons que l'on peut accorder l'extrême-onction à toute mort apparente, puisque la vie persiste toujours quelque temps après la mort extérieure ; et même dans le doute, serait-ce contraire à la doctrine catholique d'employer la formule : *si tu vivis* comme elle nous l'est permise, à nous médecins, dans les cas de nécessité, pour le baptême des nouveau-nés ? Nous connaissons des aumôniers d'hôpitaux qui, convaincus de la persistance et appelés peu après le dernier soupir, se croient dans l'obligation de conférer le sacrement."

\* J'accuse volontiers réception d'un ravissant petit bulletin trimestriel intitulé *Echos du Collège* de La Bassée, maison pour laquelle j'avoue avoir une affection, très motivée d'ailleurs.

Le dernier numéro contient la biographie d'une âme d'enfant mort, d'un enfant que j'avais vu naître et que j'ai tenu bien souvent sur mes genoux. Et de lire le récit de sa fin subite, cela me refroidit le cœur et me brise, et je me demande : pourquoi la mort ?

Il s'appelait Raoul, il avait un an quand j'en avais treize. Successivement, je lui ai appris à prier et à lire, et une de mes rares joies était de recevoir maintenant de lui des lettres pleines de douce amitié. La dernière renfermait un dessin au crayon et

je vais l'envoyer à sa mère comme une relique souriante. Puissent ces natures mortes lui rappeler que les fleurs toutes fraîches ne se conservent qu'au paradis, et que Dieu est le seul, le seul Etre aimé qu'on ne voit pas mourir ! Puisse cette grande chrétienne se rappeler que les rendez-vous éternels auront lieu dans les cieux !

\* L'article impertinent et injuste que M. Brunetière a publié sur la possibilité d'une Eglise nationale, a bien montré combien nos cousins de France ont tort de s'emballer toujours à l'aveuglette pour quiconque se dit revenu au bercail catholique.

Le critérium d'un retour sincère devrait être l'humilité du converti, et la rétractation actuelle et positive des idées et des actes du passé.

Pour ne s'être pas servis du crible de ces deux lois, les catholiques de France, dans l'affaire Léo Taxil, ont été les victimes de la farce la plus écœurante que peut-être relate l'histoire de l'Eglise. Il en fut presque de même quand Zola l'immonde se rendit à Lourdes. Ce pornographe qui alla dans la cité de la Sainte Vierge, uniquement dans un but de romancier mercantile, ou si vous voulez de financier littéraire, reçut des égards que seuls les membres de l'épiscopat reçoivent.

Je ne veux comparer nullement Bourget et Huysmans à ce rebut qui fait vomir, mais enfin, pourquoi chez ces deux-là ce ton encore si altier et si vain, pourquoi laisser en librairie certains de leurs ouvrages qui sont de vraies ordures ? A bon escient, je cite *A veau l'eau et Lû-Bas*.

Non, non, la foi qui n'agit pas n'est pas une foi sincère, ou du moins n'est pas suffisante. Ce n'est pas seulement sur les réjouissantes hauteurs du Thabor qu'il faut suivre le Christ, c'est sur les pentes ensanglantées du Calvaire qu'il faut monter jusqu'à Lui, si l'on veut se dire à Lui, vraiment et complètement.

\* \* \*

**AMERIQUE.**—La nation canadienne a perdu un de ses amis dans la personne de lord Dufferin, Frédéric Temple Blackwood. Né en 1826, il est mort le 12 février dernier.

Je ne crois pouvoir ici rien faire de mieux pour sa gloire que de citer quelques-unes de ses pensées sur notre race et ses destinées :

“ Il ne faut pas oublier que c'est à l'élévation d'esprit de la race française, à son amour de la liberté et à son exacte appréciation des droits civils contenus en germe dans la constitution primitivement accordée par l'Angleterre au Canada, que nous devons le développement de cette autonomie parlementaire dont le pays est fier à si bon droit ; et je puis vous assurer, qu'aux yeux d'un Anglais, il y a peu de choses plus agréables à observer que la dignité, la modération et l'habileté politique avec lesquelles les hommes publics français du Canada aident leurs collègues anglais à appliquer et à faire fonctionner ces grands principes de droit et de pratique constitutionnels qui sont la base du gouvernement libre de ce pays.

“J’ai toujours considéré comme du meilleur augure la collaboration de la race française dans le Canada ; cette race, qui a déjà contribué si puissamment à civiliser l’Europe, ne peut manquer de suppléer et de corriger de la façon la plus heureuse les qualités et les défauts considérés comme inhérents au John Bull traditionnel. D’un autre côté, on me pardonnera si, comme Anglais, j’espère que nous pourrions lui rendre le même service. Avec la même générosité, l’esprit d’invention, l’élan, la grâce, la délicatesse, la précision du jugement et la finesse artistique des Français, avec le flegme et le tempérament britanniques, on peut dire que nous réunissons les éléments qui gouvernent en grande partie le monde moral et le monde physique.”

\*. Les Etats d’Alabama, Louisiane, Maryland, Pennsylvanie et Tennessee célèbrent encore, comme fête légale et chômée sous le nom C. “Good Friday”, le Vendredi Saint, jour où Notre-Seigneur mourut pour nous et à cause de nous. Dans les autres Etats ce jour est ordinaire et rien d’officiel n’est décrété.

\*. D’après le *New York Herald*, le Canada occuperait la seizième partie de toutes les terres habitées. Son territoire est de 3,653,946 milles carrés.

Le salaire du gouverneur-général est de 50,000 dollars, le premier ministre 8,000 et les autres 7,000.

Le revenu de l’année financière a été de \$51,029,994, d’après M. Johnson, du Bureau des Statistiques d’Ottawa, dans le *World* du 15 janvier dernier. Les dépenses ont été de \$42,975,250.

La dette publique, 30 juin 1900, était de \$346,206,980.

D’après le *World* encore, Montréal serait la 81<sup>me</sup> ville du monde, par rapport à sa population évaluée à 266,826. La ville qui la précède est Washington, capitale des Etats-Unis, avec 278,718 habitants. La ville de Nouvelle-Orléans, en Louisiane, est à 287,104 ; elle est la 14<sup>me</sup> ville d’Amérique, Montréal est la 17<sup>me</sup>.

Mais à voir comment vont les choses, la métropole canadienne gagnera sûrement de nouveaux points, en peu de temps.

\*. Nous recommandons, aux prières de nos lecteurs, l’âme de M. l’abbé Pierre Bédard, curé de Saint-Constant, décédé le 4 février dernier. Le vénéré défunt avait été ordonné prêtre le 19 décembre 1857. C’est encore un nom à ajouter au nécrologe de Montréal, dont les pages se remplissent si vite depuis quelques années.

\*. A cause de son esprit foncièrement catholique et sincèrement sympathique au Canada, nous signalons ici volontiers une Revue française des Etats-Unis, intitulée *La France*, dont les bureaux sont à Boston, 110 Boylston street. Le prix d’abonnement est de \$1.00.

Avec la *Revue Canadienne* de Montréal et la *Nouvelle-France* de Québec, nous croyons que cet organe devrait se trouver dans tout cabinet d’étude et de lecture désirant marier l’utile à l’agréable.

\*. Avec le présent numéro, *Le Propagateur* commence sa 19<sup>me</sup> année, et à ce propos, nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de celui qui en fut l'imprimeur depuis le commencement, nous voulons parler de M. Eusèbe Senécal, mort le 30 janvier dernier. Nous adressons aussi à sa famille l'hommage de nos respectueuses condoléances.

HENRY SORELLE.

## EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

- BAUNARD** (Mgr).—Reliques d'histoire.—Notices et portraits, 1 vol. in-12..... 0.88
- BAUNARD** (Mgr).—Autour de l'histoire.—Scènes et récits, 1 vol. in-12..... 0.88
- BOVIER-LAPIERRE** (S.).—Histoire de la Vie de Jésus-Christ rédigée avec les textes évangéliques, 1 vol. in-12..... 0.88
- BOWDEN** (R. P. J.-E.).—Vie et lettres du Révérend Père Faber, premier supérieur de l'Oratoire de Londres, 2 vol. in-12..... 1.25
- BRAY** (Mme Marie de).—Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie, in-12..... 0.40
- BROGLIE** (abbé de).—Questions bibliques, 1 vol. in-12..... 0.88
- BRYDAYNE** (R. P.).—Sermons, 8 vol in-12..... 4.00
- CALMÈS** (R. P. Th.).—La Propriété devant le Socialisme contemporain, 1 vol. in-12..... 0.75
- CATHALA** (abbé).—Explication du Symbole des Apôtres, avec des traits historiques à l'usage des catéchistes des fidèles, 2 vol. in-12..... 1.50
- CATHALA** (abbé).—Petit traité dogmatique, pratique et liturgique des Sacrements, et plus particulièrement de l'Eucharistie et de la Pénitence, avec traits historiques à l'usage des fidèles, 2 vol. in-12, 1.50
- CAULY** (Mgr E) —Cours d'instruction religieuse à l'usage des catéchismes de persévérance, des maisons d'éducation.
- 1ère partie : Le catéchisme expliqué, in-12 cart.....0.90
- 2ème partie : Histoire de la religion et de l'Eglise, in-12 cart..... 1.13
- 3ème partie : Recherche de la vraie religion, in-12 cart..... 0.85
- CHAMPEAU** (R. P.).—Grains de Sagesse, à l'usage des jeunes gens, 1 vol. in-12..... 0.15
- CHAUMONT** (abbé H.).—Sermons de saint François de Sales, 3 vol. in-12..... 2.63
- COLLOT** (abbé).—Explication des premières vérités de la religion, 1 vol. in-12..... 0.30
- COULIN** (abbé).—La virginité, 1 vol. in-16..... 0.45
- MARIN de BOYLESVE** (R. P., S. J.).—Les luttes de l'Eglise, 2 vol. in-12..... 0.63

---

## LES SANCTUAIRES

# DE LA STE VIERGE EN CANADA

---

A MON AMI M. LEON CLUGNET

Pascal a dit : L'univers est une sphère dont le centre est nulle part et la circonférence partout. Si cela est vrai géométriquement parlant pour le monde des choses, ce ne l'est pas pour le monde des âmes.

Partout où se dresse un autel, partout où le prêtre peut prononcer les paroles sacrificales et consécratives, là est le centre du monde, car là viennent converger et viennent se rassembler la paix et la vérité dans le baiser d'amour divin, là est le centre attractif des légions d'anges qui viennent y apporter les flots de la miséricorde immense et infinie de Dieu, là est le centre lumineux dont les rayons vont éclairer la terre.

Mais parmi ces autels où s'immole l'Hostie Eucharistique, il me semble que la Trinité Eternelle dont Jésus est une Personne, doit regarder, avec plus de puissante tendresse encore, les autels consacrés à Marie, la Mère de Jésus.

Avec le cardinal de Lugo pour guide, je vais aller plus loin. Quoique l'essence du sacrifice de la messe soit la même toujours, des nuances et des différences accidentelles peuvent s'y surajouter, sinon la rehausser.

De même qu'une messe, célébrée dans tout l'éclat possible des cérémonies liturgiques, inclut probablement une entité plus agréable à la Souveraine Majesté qu'une messe célébrée dans la forme strictement requise, de même un sacrifice offert dans une église, sur un autel consacré à la Très Sainte Vierge, renferme peut-être, lui aussi, un nouveau mérite non substantiel mais réel, plus agréable à la Divine Trinité.

Cette hypothèse théologique ne semblera nullement téméraire si l'on songe que toutes les grâces passent par les mains de la Mère de Dieu et si, d'autre part, l'on se rappelle ce qu'il y a d'effectif dans une consécration d'autel par l'évêque.

Fils respectueux de la Sainte Eglise, je l'é mets ici à la gloire de l'Immaculée et dans toute l'orthodoxie de ma foi.

Elle m'était revenue ce matin à mon esprit, en parcourant dans *Le Canada Ecclésiastique* (1) de 1902, les noms très nombreux de sanctuaires dédiés à Marie dans cette Nouvelle-France du Nouveau-Monde.

I.—Le Diocèse de Québec en compte vingt-quatre qui sont : la Basilique Notre-Dame, fondée en 1621 ; N.-D. d'Afrique des Pères

---

(1) Puisque l'occasion s'en présente, je recommande volontiers cet annuaire de la maison Cadieux et Derome, comme une source de renseignements précis, tant pour la vie pratique d'aujourd'hui, que pour l'histoire de demain.

Blancs, érigée en 1901 ; N.-D. de Jacques-Cartier, élevée la même année ; N.-D. des Anges, créée en 1693 ; N.-D. de Lourdes, bâtie en 1853 ; N.-D. de la Garde, desservie depuis 1885 ; N.-D. de l'Annonciation de l'Ancienne Lorette, qui existe depuis 1676 ; N.-D. de la Nativité de Beauport, depuis 1674 ; N.-D. de l'Assomption, à Berthier, dès 1728 ; N.-D. Auxiliatrice, à Buckland, depuis 1857 ; N.-D. des Victoires, fondée en 1688 ; N.-D. de Château-Richer, depuis 1661 ; Sainte-Marie de La Beauce, depuis 1745 ; N.-D. de Lévis, depuis 1851 ; N.-D. de Bon-Secours de l'Islet (1679) ; N.-D. des Anges de Montauban (1879) ; N.-D. du Mont-Carmel (1859) ; N.-D. de Lourdes (1892) ; N.-D. du Portage (1896) ; N.-D. du Rosaire (1887) ; N.-D. de Portneuf (1861) ; N.-D. de l'Assomption, à la Rivière Ouëlle (1685) ; Sacré-Cœur de Marie (1879) ; N.-D. de Sainte-Foye (1699).

II.—Le Diocèse de Trois-Rivières compte trois églises dédiées à la Sainte Vierge : ce sont la Cathédrale de l'Assomption, l'église de l'Immaculée Conception et N.-D. du Mont-Carmel de Valmont. La première remonte par son vocable aux origines mêmes de la colonie française, c'est-à-dire vers 1634. La troisième existe depuis 1864. On sait que le diocèse de Trois-Rivières n'a été érigé qu'en 1852.

III.—Le Diocèse de Rimouski, créé en 1867, compte quatre églises consacrées à la Mère de Dieu : ce sont N.-D. de l'Île Verte (1874) ; N.-D. du Lac Témiscouata (1869) ; N.-D. du Sacré-Cœur (1875) ; N.-D. des Neiges de Trois-Pistoles (1827).

IV.—Le Diocèse de Chicoutimi, érigé en 1878, possède six églises dédiées à Notre-Dame : ce sont Notre-Dame d'Hébertville (1852) ; Notre-Dame de Laterrière (1851) ; Notre-Dame de la Doré (1892) ; Notre-Dame du Lac Saint-Jean (1900) ; le Sacré-Cœur de Marie de Mistouk (1900).

V.—Le Diocèse de Nicolet, érigé en 1885, a quatre églises dédiées à la Reine des cieux : ce sont Notre-Dame de Pierreville (1893) ; Notre-Dame du Bon Conseil (1895) ; Sainte-Marie de Blanford (1871) ; Saint-Rosaire (1893).

VI.—La Préfecture apostolique du Golfe Saint-Laurent, érigée le 29 mai 1882, a deux chapelles dédiées à l'Étoile de la mer : ce sont Notre-Dame de Nataskouan et Notre-Dame de Betsiamis pour les missions montagnaises.

VII.—Le Diocèse de Montréal, ou de Ville-Marie, Marianopolitanus, comme on l'appelle encore à Rome, érigé le 13 mai 1836, compte 20 églises dédiées à la Bonne Mère : ce sont l'église N.-D. de Montréal, fondée en 1642 ; N.-D. de Bon-Secours (1652) ; La Nativité de Laprairie (1670) ; N.-D. de Pitié (1695) ; N.-D. des Anges (1866) ; N.-D. de Lourdes (1876) ; N.-D. du Bon-Conseil (1882) ; l'Immaculée Conception (1884) ; N.-D. de Grâce (1867) ; N.-D. du Saint-Rosaire de Villeray (1878) ; N.-D. des Neiges (1901) ; N.-D. des Sept-Douleurs de Verdun (1899) ; la Visitation de l'île Dupas (1704) ; La Nativité d'Hochelega (1862) ; la Présentation de Dorval (1895) ; l'Annonciation d'Oka (1721) ; la Purification de Repentigny (1676) ; L'Assomption (1724) ; N.-D. de la Merci (1888) ; la Visitation du Sault-au-Récollet (1736).

VIII.—Le Diocèse de St-Hyacinthe, érigé en 1852, compte 7 églises dédiées à la Vierge Très Pure : ce sont N.-D. de St-Hyacinthe (1777) ; le Saint-Cœur de Marie de Granby (1837) ; la Présentation (1806) ; N.-D. de Richelieu (1860) ; N.-D. de Stanbridge (1845) ; Ste-Marie de Monnoir (1801) ; l'Immaculée Conception de Saint-Ours (1681).

IX.—Le Diocèse de Sherbrooke, érigé en 1874, compte deux paroisses dédiées à la Très Ste-Vierge : ce sont N.-D. de Lourdes de Hamford (1897), et N.-D. des Bois ou Chesham (1877).

X.—Le Diocèse de Valleyfield, érigé en 1892, possède N.-D. de Bellerive (1897).

XI.—Le Diocèse d'Ottawa, érigé en 1847, possède N.-D. d'Ottawa (1848) ; Ste-Marie d'Almonte (1881) ; l'Annonciation de Marchand, l'Immaculée Conception de Clyde, N.-D. du Mont-Carmel de Duhamel, N.-D. du Sacré-Cœur de la Ferme-Neuve (1901) ; N.-D. de la Visitation de Gloucester, la Visitation de Gracefield, N.-D. des Sept-Douleurs de Grenville, N.-D. de la Victoire de Harrington, N.-D. de la Merci d'Huberdeau, N.-D. de Grâce de Hull, N.-D. de Lourdes, N.-D. de Maniwaki, N.-D. de Bon-Secours de Monte-Bello (1685) ; N.-D. de la Garde, N.-D. de Lumière, N.-D. de la Salette, N.-D. de Pontmain, N.-D. de la Victoire ; N.-D. du Laus, Cœur très Pur de Marie de Plaisance, N.-D. du Rosaire de Pointe-au-Chêne.

XII.—Le Diocèse de Pembroke, érigé en 1892, possède N.-D. du Mont-Carmel de Gower Point, Ste-Marie de Guyon, et Ville-Marie du Témiscamingue, dédié au Saint Nom de la Vierge Immaculée.

XIII.—Le Diocèse de Toronto, érigé en 1841, possède l'Eglise Sainte-Marie de Toronto, N.-D. de Lourdes, et N.-D. de la Paix des Chutes du Niagara Canadien.

XIV.—Le Diocèse de Hamilton, érigé en 1856, possède la Cathédrale de l'Immaculée Conception de Hamilton, l'Immaculée Conception de Formosa et de Guelph, et N.-D. du Mont-Carmel de Freelon.

XV.—Le Diocèse de London, érigé en 1885, possède N.-D. de la Salette, avec les missions de Telsenburg et de Vienna, sous le même vocable.

XVI.—Le Diocèse de Kingston, érigé en 1889, possède l'Immaculée Conception de Kingston, N.-D. de Bon-Secours de Carleton Place, Sacré-Cœur de Marie de Madoc, l'Immaculée Conception de Morrisburg, N.-D. du Rosaire d'Odessa, l'Assomption de la Très Sainte-Vierge de Sheffield.

XVII.—Le Diocèse de Peterboro, érigé en 1882, possède le Cœur Immaculée de Marie de Fort Népigon, l'Immaculée Conception de Galway, Ste-Marie de Grafton, N.-D. du Mont-Carmel de Hastings, la Purification de Lindsay, le Sault Ste-Marie, N.-D. Secours des Chrétiens de Victoria Road.

XVIII.—Le Diocèse d'Alexandria, érigé en 1890, possède N.-D. des Anges de Moose Creek, N.-D. des Anges de Roxborough, Nativité de Marie de Williamstown.



XIX.—Le Diocèse de Halifax, érigé en 1852, possède Sainte-Marie de Church Point, Stella Maris de Ferguson's Cove, Stella Maris de Métaghan, N.-D. du Mont Carmel de Prospect, l'Immaculée Conception de Truro.

XX.—Le Diocèse de Charlottetown, érigé en 1829, possède Sainte-Marie d'Indian River, l'Immaculée Conception de Palmer Road, Ste-Marie de Souris.

XXI.—Le Diocèse de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, érigé en 1842, possède la Cathédrale de l'Immaculée Conception, l'Assomption de Carleton, la Visitation de la Grande Digue, Ste-Marie de Black River, N.-D. du St-Rosaire de St-Stephens.

XXII.—Le Diocèse d'Antigonish, érigé en 1844, possède l'Immaculée Conception d'Acadiaville, l'Immaculée Conception de Bridgeport, l'Immaculée Conception du Lake Ainslic, Ste-Marie d'East Bay, l'Immaculée Conception de Mabou.

XXIII.—Le Diocèse de Chatham, érigé en 1860, possède l'Immaculée Conception d'Acadiaville, et N.-D. des Neiges de Campbellton.

XXIV.—Le Diocèse de St-Boniface, érigé en 1847, possède N.-D. de la Salette, N.-D. de Lorette et N.-D. de Lourdes, Ste-Marie de Winnipeg, et l'Immaculée Conception de la même ville.

XXV.—Le Diocèse de St-Albert possède N.-D. des Sept-Douleurs d'Hobbema, et Ste-Marie de Calgary.

XXVI.—Le Diocèse de New Westminster, érigé en 1890, possède N.-D. du St-Rosaire de Vancouver, Ste-Marie de Matsqui, et l'Immaculée Conception de la mission Okanagan.

XXVII.—Le Vicariat apostolique d'Athabaska (érigé en 1862) ne possède aucun sanctuaire dédié à N.-D.

XXVIII.—Le Vicariat apostolique de Mackenzie, érigé en 1901, possède N.-D. de Bonne Espérance et Ste-Marie de Dawson, dans le Yukon.

XXIX.—Le Vicariat apostolique de la Saskatchewan, érigé en 1890, possède N.-D. des Lacs du Lac Croche.

J. L.

20 février 1902.

---



---

## “ A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE ”

---

Ce délicieux roman de LAURE CONAN est en vente chez J. P. Garneau, 6 rue de la Fabrique, Québec, et chez Cadieux & Derome. Prix - - - - - \$0.63

## NOUVEAU CANTIQUE AU SAINT-SACREMENT

### Jésus est là

#### 1.—Récèlement pour moi . . .

(Air : MINUIT, CHRÉTIEN)

Jésus est là, dans cette blanche Hostie,  
Avec son Cœur, sa bonté, son amour ;  
Jésus est là pour soutenir ma vie,  
M'offrant sa grâce, et la nuit et le jour.  
Seigneur, je viens, sûr de votre présence,  
Auprès de Vous chercher le vrai bonheur ;  
Je crois en Vous, en votre amour immense,  
Jésus, je crois, je viens à votre Cœur. (bis) } bis.

Le chœur reprend fortement :

Je crois en Vous....., Jésus, je crois, etc.

#### 2.—Pour me pardonner . . .

Jésus est là, le Cœur plein de clémence ;  
Il fait accueil à tout vrai repentir ;  
Jésus est là ; si grande soit l'offense,  
De pardonner Il se fait un plaisir.  
Seigneur, je viens, oubliant mes alarmes,  
Auprès de Vous retrouver le bonheur ;  
J'espère en Vous, voyez couler mes larmes,  
Jésus, pardon ! je viens à votre Cœur. (bis) } bis.

#### 3.—Pour me consoler . . .

Jésus est là ! son cœur tendre et sensible  
Sait compatir à chacun de mes maux ;  
Jésus est là ! sa Puissance invisible  
Veut de ma vie alléger les fardeaux.  
Seigneur, je viens, avec ma peine amère,  
Auprès de Vous, seul vrai Consolateur ;  
J'espère en Vous, soulagez ma misère,  
Jésus, pitié ! Je viens à votre Cœur. (bis) } bis.

#### 4.—Pour m'enrichir . . .

Jésus est là ! sa Main si libérale  
Veut m'enrichir de toutes ses vertus ;  
Jésus est là ! sa bonté sans égale  
Veut me donner ce qui fait les élus.  
Seigneur, je viens, rempli de confiance,  
Auprès de Vous chercher l'humble douceur ;  
J'espère tout : la force, la constance ;  
Jésus, donnez ! Je viens à votre Cœur. (bis) } bis.

#### 5.—Pour m'embraser . . .

Jésus est là pour répandre ses flammes  
Dans tous les cœurs au terrestre séjour ;  
Jésus est là, divin Foyer des âmes,  
Pour m'embraser du feu de son amour.  
Seigneur, je viens, car votre ardeur me presse,  
Auprès de Vous ranimer ma ferveur ;  
Pour vous aimer avec force et tendresse,  
Jésus amour ! Je viens à votre Cœur. (bis) } bis.

#### 6.—Pour me conduire au Ciel . . .

Jésus est là ! de mon pèlerinage  
Il est le Guide à la fois doux et fort ;  
Jésus est là ; puis-je faire naufrage ?  
Il conduira ma barque jusqu'au port.  
Seigneur, je veux jusqu'à ma dernière heure  
Vehir à Vous, au pied de votre autel ;  
Auprès de Vous, oh ! faites que je meure,  
Jésus, au Ciel, à deux montons au Ciel. (bis) } bis.

**P. S.—Prix de ce cantique : La douzaine 5 centins**

## APPEL CONTRE L'ESPRIT DU SIÈCLE

PAR LE P. MARIN DE BOYLESVE, S. J.

*Nouvelle édition, considérablement augmentée*

1 vol in-12..... \$0.33

Autrefois, lorsqu'au sortir de l'adolescence le jeune homme quittait le port tranquille de la famille ou du collège, en le voyant s'élançer si joyeux et si confiant sur la mer du monde, son père, sa mère, ses maîtres ne pouvaient s'empêcher de trembler sur son sort à venir. On redoutait pour ce jeune imprudent le souffle perfide de la volupté, l'entraînement des fêtes mondaines, on entrevoyait le naufrage de son innocence dans le gouffre des plaisirs sensuels.

Aujourd'hui la volupté souffle encore, le monde entraîne comme alors, le gouffre s'est dilaté, le naufrage de l'innocence est plus commun que jamais. Toute chair, aujourd'hui comme jadis, a corrompu ses vóies, et, aujourd'hui comme autrefois, la chair lutte contre l'esprit. Mais au temps où la foi et le bon sens régnaient sur les intelligences, une éducation religieuse et morale suffisait souvent pour soutenir l'esprit et le cœur contre les sens et les passions ; et si, un instant, le tourbillon étourdissait le jeune homme, les principes du moins demeuraient au fond de son âme ; on pouvait espérer qu'à force de cris la voix de la raison et celle de la religion finiraient par ramener le cœur.

De nos jours, l'éducation bonne et morale ne suffit plus ; elle est même devenue et impuissante et impossible, depuis que l'instruction est devenue généralement superficielle et vague, ou même absolument fausse et mensongère. La corruption du cœur a donc redoublé ; car elle ne part plus seulement de la chair et des sens, elle coule de la source même d'où devaient jaillir la vie, la vérité et la bonté morale ; elle descend de la tête au cœur, de l'intelligence à la volonté. Nous disions tout à l'heure que la chair lutte contre l'esprit. Mais non : l'esprit et la chair ne luttent plus entre eux ; l'esprit corrompu par le faux s'accorde avec le cœur corrompu par le mal ; et il est peut-être vrai de dire qu'à notre époque on voit plus de cœurs viciés par l'intelligence que d'intelligences égarées par le cœur.

Je viens donc vous dire, non plus seulement : Prenez garde à vous, prenez garde à votre cœur ; mais surtout : Prenez garde à l'esprit du siècle ; car c'est un esprit faux et pervers ; son souffle éteint toute lumière, et partout répand la nuit : la nuit avec ses songes, ses visions, ses fantômes, ses effrayants et désolants cauchemars ; son souffle empoisonne et corrompt ; il glace et saisit du froid de la mort tous les cœurs qu'il atteint.

Cet esprit dont je parle n'est pas un être de raison, une pure abstraction : c'est un être très réel. Saint Pierre et saint Paul l'ont signalé sous le nom de *prince des ténèbres*, et de *père du mensonge*. Mais quel est l'organe dont il se sert pour répandre sur le monde les ténèbres et la mort ?

# Les Convertis dans l'Évangile

PAR L'ABBÉ HENRY BOLO

1 vol. in-12..... \$0.63

## L'ÉVANGILE DES PÉCHEURS

*Non veni vocare justos sed peccatores.*  
(Luc, v, 32).

(Suite)

Jésus ne laisse pas aux siens le temps et la charge de répondre. En présence des plus odieux des pécheurs, des moins excusés et des moins excusables aux yeux de l'humanité, l'occasion est trop propice de faire une déclaration qui ne permettra aucun doute, aucune exception.

“ Jésus, prenant la parole, leur dit : Ceux qui se portent bien n'ont que faire du médecin : les malades seuls en ont besoin. Je ne suis pas venu pour appeler les justes, mais inviter les pécheurs à la pénitence ! ”

Ceci se passait au commencement de son ministère. Une scène analogue, suivie d'une déclaration identique, se reproduit à la fin, comme pour marquer combien le programme a été suivi fidèlement et comment, jusqu'au bout, les faux justes, qui sont les seuls justes d'ici-bas, sont formellement, systématiquement exclus, comme tels, de la condescendance, de l'affection, de la familiarité du Messie.

Quelques jours avant la Passion, Zachée, chef à Jéricho du corps des receveurs auquel avait appartenu, à Capharnaüm, le publicain Mathieu, voit passer le Sauveur. Touché de sa parole, ému de sa bonté, converti, il lui fait, comme Mathieu, un grand festin. Les murmures des vertueux pharisiens recommencent, à l'adresse de ce Fils de Dieu, qui ne craint pas de descendre chez un homme pécheur, un païen. Tandis que ce dernier comprenant, à ces récriminations, combien sa reconnaissance doit en être plus grande, se livre au transport généreux que l'on sait, Jésus affirme de nouveau ce qu'il est venu faire ici-bas :

“ Le Fils de l'homme, dit-il, est venu chercher et sauver ce qui était perdu ! ”

Il n'est pas venu pour autre chose.

Plus on essaie de pénétrer le sens de l'Évangile, plus on acquiert la certitude, malgré les discussions de la théologie, que le Verbe ne s'est incarné qu'à cause du péché qu'il était possible de guérir, c'est-à-dire pour les pécheurs à convertir. “ Il n'a jamais adopté les anges (il n'a pas pris la nature angelique), tandis qu'il a adopté la race d'Abraham, qu'il s'est assimilé à ses frères ”, écrit saint Paul, qui donne à entendre, par là, cette doctrine.

Non seulement les assertions les plus nettes du Sauveur établissent ce but exclusivement rédempteur de sa mission ici-bas, mais les plus belles et les plus caractéristiques paraboles de l'Évangile viennent à l'appui de ses professions de foi, en faveur des pécheurs à convertir.

“Que pensez-vous de cela? dit-il un jour aux Juifs: Un homme avait deux fils. Il vint au premier et lui dit: Mon fils, aujourd'hui va travailler à ma vigne.

“Celui-ci répondit d'abord: Non. Puis, pris de regret, il y alla.

“Venant ensuite au second, le père lui donna le même ordre. Le fils s'empressa de répondre: J'y vais, Seigneur. Et il n'y alla point.

“Lequel des deux a fait la volonté du père? Les auditeurs répondirent à Jésus: Le premier. Jésus reprit: En vérité, je vous le dis, les publicains et les courtisanes vous précéderont dans le royaume de Dieu.”

Cela revenait à leur dire: Votre justice toute d'apparat, de protestations vaines, de paroles creuses, ne vous servira de rien auprès de moi: elle ne sera qu'un obstacle à votre salut. Et si je vous introduis au ciel, ce sera après mes pécheurs, ceux pour lesquels je suis venu, ceux qui se seront convertis.

Les soi-disant justes, tels que l'humanité déçue est capable de les produire, tels que les rencontra Jésus-Christ sur la terre, voici leur image, l'idée qu'en a l'Évangile:

“Un homme prépara une grande cène pour laquelle il fit de nombreuses invitations.

“Et il envoya son serviteur, à l'heure de la cène, pour dire aux invités de venir parce que tout était prêt.

“Et tous s'excusèrent avec ensemble. Le premier dit au serviteur: J'ai acheté une villa, il faut que je passe pour la voir: je te prie de m'excuser.

“Le suivant dit: J'ai acheté cinq attelages de bœufs, je vais les essayer: je te prie de m'excuser.

“Un troisième dit: Je viens de prendre femme, par conséquent je ne puis venir.

“Le serviteur revint et fit part de ces réponses à son maître. Alors, le père de famille, irrité, lui dit: Sors vite, va sur les places et dans les rues de la ville: et les pauvres, les débiles, les aveugles, les boiteux que tu rencontreras, amène-les.

“Et quand le serviteur eut annoncé: Maître, j'ai fait ce que vous m'aviez commandé, mais il y a encore de la place;

“Le maître dit au serviteur: Va sur les routes et le long des haies, et les gens que tu trouveras fais-les entrer quand même, pour que ma maison se remplisse.

“En vérité, conclut le Sauveur, aucun de ceux qui étaient invités ne goûtera à ma cène.”

Dans la réalité, il n'y a sur terre que des pécheurs. Les “justes” de l'Évangile, ceux qui ont la prétention d'être tels, ne sont que des illusionnés ou des orgueilleux, c'est-à-dire des pécheurs comme leurs frères, avec une maladie ou une culpabilité de plus. Qu'est-ce, en effet, que ce fils d'Adam infecté du péché originel, qui ose

se dire pur ? Qu'est-ce que ce juste, qui, au point de vue actuel, l'est si peu, qu'il pêche encore sept fois par jour, c'est-à-dire indéfiniment, si nous devons en croire le Saint-Esprit ? Non, non, ici-bas, " nul n'est bon, hormis Dieu seul ", et c'est Jésus-Christ qui l'affirme. Saint Paul peut rééditer, au milieu des chrétiens, ce que David disait au milieu des Juifs, l'un et l'autre étant au milieu des hommes : " Il n'est pas un juste ici-bas... Il n'en est point qui fasse absolument le bien, il n'en est pas un seul... tous ont erré, tous se sont rendus inutiles ", à des degrés divers, cela n'est pas douteux, à un degré certain, cela est encore plus sûr. " Tous, insiste saint Paul, dans l'épître aux Romains, tous sont pécheurs et ont besoin de la grâce de Dieu ", cette grâce qu'il manifeste dans la rédemption des péchés. De telle sorte que, en affirmant que l'Evangile n'est fait que pour les pécheurs, on n'en restreint pas la portée : de ce chef, il est fait pour tous les hommes. Seulement, sa vertu ne saurait être appliquée aux orgueilleux qui se croient, se disent justes, et par-là même s'excommunient.

Il n'en est pas moins vrai que " l'heureuse faute " de l'humanité semble, malgré les douleurs qui en ont été la conséquence, lui avoir fait un sort privilégié. En effet, le Verbe, s'étant incarné pour elle, et non pour les autres créations demeurées innocentes, elle se trouve devenir l'objet de bienfaits spéciaux de la part de Dieu, et ces bienfaits sont infinis. A ce dernier point de vue, si l'esprit humain s'étonne de ce mystère de la vocation divine, s'il veut comprendre le pourquoi de cette préférence de Jésus-Christ, le Maître n'aura pas assez de comparaisons et d'analogies pour que la vérité s'établisse d'une façon solide, inébranlable, dans la conviction de tous. Un seul chapitre de saint Luc renferme les trois paraboles les plus significatives, sous ce rapport, que nous aient conservées, l'Evangile.

---

## PALMES POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

---

Grandes Palmes, chaque .....	\$0.15
"    "    la douzaine.....	1.00
"    "    le cent.....	6.00
Petites Palmes, chaque ....	0.05
"    "    la douzaine.....	0.40
"    "    le cent.....	2.00

---

## CIERGES PASCALS TRÈS BIEN DÉCORÉS

---

3 lbs 2.00 — 4 lbs 2.50 — 5 lbs 3.00 — 6 lbs 3.60

# Les Juifs devant l'Eglise et l'Histoire

PAR LE R. P. CONSTANT

Des Frères-Prêcheurs

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN DROIT CANON, MEMBRE DE  
L'ACADÉMIE DE SAINT-RAYMOND

1 vol. in-8° de 369 pages..... \$0.75

Notre pensée première avait été de nous abstenir de ce prologue convenu, par lequel il est d'usage que tout auteur se présente à son public, et qui s'appelle une préface.

L'habituelle et déterminante raison de cet exorde manque en effet absolument à notre œuvre.

Il s'agit là, pour l'auteur, d'expliquer pourquoi il aborde un sujet, quel motif il a eu d'en écrire. Mais tout n'est-il pas aujourd'hui motif de parler ou d'écrire des Juifs ?

La question Juive, en effet, n'est pas une question qui s'esquive.

Il en est de la question Juive comme du chemin du voyageur OEdipe.

Le chemin n'est pas à choisir ; il n'y en a qu'un.

Il n'y a pas davantage à choisir d'y rencontrer le Sphinx. Le monstre est posté, au bord de la route, inévitable à tout voyageur.

Il n'y a pas à choisir la proposition de l'énigme ; tous sont condamnés à l'entendre.

Et, si l'énigme n'est pas résolue, on n'a pas à choisir la sanction de son insuccès ; le sort est fixé à l'avance. Etre dévoré, c'est l'issue fatale.

Or il y a une solution de l'énigme Juive, une solution venue de haut, mise en oubli par nos générations à courte mémoire, mais dont dix siècles ont vérifié la justesse et qui a été, tout ce temps, le salut de la société Chrétienne.

Certes, celui qui, dans la crise aiguë, que traversent la France et l'Europe, où elles courent risque de périr à brève échéance, exhume du passé la solution qui a sauvé le passé, et dont il veut faire la préservation de l'avenir, celui-là n'a pas à s'expliquer beaucoup sur les raisons qui l'ont porté à écrire.

Et si la solution qu'il présente est en même temps la défense et la justification de l'Eglise, quel besoin peut avoir un fils de l'Eglise de dire pourquoi il défend l'Eglise ? Ce serait bien plus alors de son silence, que de sa parole ou de son écriture, qu'il aurait à répondre.

Et le compte à rendre deviendrait plus lourd, si le discret nonchalant était, par tradition et par état, le défenseur de l'Eglise.

Donc, il pouvait sembler que ce fut le lieu d'enlever au livre ce train de maison qu'on a l'habitude de faire et qui, sous le nom de préface, d'avant-propos, d'avis, de discours préliminaire, d'introduction, tient le lecteur au seuil, et le harangue, *sub dio*, la durée d'un quart, voire, parfois, d'une moitié de volume.

Il est vrai que de si longues séances n'ont rien d'obligatoire. Mais pourquoi, si on en pouvait faire l'épargne, ne pas éviter toute séance !

Il faut reconnaître, toutefois, que le parti à prendre était grave.

D'abord, il fallait rompre avec une immémoriale coutume, c'est-à-dire débiter par la moins équivoque des singularités.

Or, singularité et travers vont si souvent de compagnie, qu'on s'écarte, d'instinct, de l'une, pour accroître, le plus possible, ses chances, de ne pas donner dans l'autre.

Et puis, s'il y a médiocre utilité à dire la raison qu'on a d'écrire, à un lecteur qui la sait d'avance, un mot sur le plan de ce qu'on écrit a toujours eu son avantage.

C'est la carte du voyage mise aux mains du voyageur. Grâce à ces quelques lignes, prestement tracées, il sait où il va et il en sait gré à qui lui apprend où il va.

Signaler, mettre en vue la sagesse de l'Église dans sa législation sur les Juifs, telle a été l'idée mère de notre travail.

Pour réaliser ce plan, la première chose à faire était un relevé des textes du droit.

Mais, comme la lumière du texte et son plus naturel commentaire se trouvent toujours dans son contexte, rien ne nous a paru meilleur que de choisir et mettre en ligne, par ordre chronologique, les principales constitutions pontificales sur la matière.

Ces constitutions, au nombre de seize, sont reproduites, *in extenso*, à la fin de notre volume. C'est la base sur laquelle tout repose.

A ce titre, le commencement du livre paraissait leur place naturelle. Mais il y avait bien quelque inconvénient à jeter, dès l'abord, en pâture à son lecteur, trente pages de latin juridique. Un tel allèchement risquait de le mettre peu en goût pour le reste. On avait toute chance de se ménager meilleur accueil, en commençant par lui parler français.

De plus gros caractères, accordés à ces maîtresses pièces, les rétabliront dans leur droit et leur donneront un relief suffisant pour qu'on ne se méprenne pas sur leur importance. Aussi bien ne saurait-on jamais faire trop d'honneur à l'écriture des Papes.

Aborder l'étude du droit qui a régi les Juifs, sous la haute direction de l'Église, ne se pouvait, sans présenter et faire connaître, d'abord, la nation Juive.

La chose était d'autant plus nécessaire que cet étrange peuple ne ressemble à aucun autre peuple. Il fallait montrer ce qui le met, d'une façon si extraordinaire, à part de tous : sa conservation miraculeuse en dehors de toutes les conditions de vitalité d'un peuple ; sa prédestination au service de l'Évangile, raison divine de la permanence de cette merveille. Au reste, c'est ce que consignent, presque toujours, les Papes, au début de leurs actes de législateurs. Le mentionner devient donc, en même temps, une part du commentaire de leurs Constitutions. — C'est le sujet de notre premier chapitre.

Mais, comme le droit issu de cette législation est un droit restrictif, qui place le Juif, hôte des États Chrétiens, en dehors et au



dessous du droit commun de ces États, il était de toute rigueur de produire les griefs qui provoquaient et légitimaient cette exception ; et, comme le plus notoire, le plus senti, le plus universellement dénoncé de ces griefs a toujours été l'usure Juive, avec l'insolente, l'inhumaine richesse qu'elle produit, il était inévitable de parler de la richesse Juive. Nous avons fait l'histoire de cette richesse.

C'était encore suivre, à la trace, le texte des Papes. Un des motifs de leurs prohibitions, sur lequel ils reviennent et insistent le plus, est, sans contredit, celui-là.

Mais il ne se peut que de telles mœurs sociales, qui donnent au Juif, sur le fonds moral de l'humanité, une physionomie si particulière et si odieusement tranchée, n'aient leur cause profonde et durable, au sein même de ce peuple ; ne tiennent, à une éducation, à une formation, à des principes de conduite, qui ne sont, ni l'éducation, ni la formation, ni les principes de conduite d'aucun autre peuple.

Cette cause intime et permanente existe en effet. C'est un livre longuement et patiemment composé par les docteurs de ce peuple et qui est devenu l'âme de ce peuple. Ce livre s'appelle le Talmud. Il est la loi nouvelle du Juif.

Cette loi nouvelle n'est pas le complément et l'honneur de l'ancienne loi comme il est arrivé de la loi nouvelle du Chrétien.— C'en est l'abolition ; plus que l'abolition, le renversement et, si l'on peut dire, le retournement.

Ce n'est pas seulement l'innocuité du mal qu'elle établit, c'est le mérite du mal.

Le mensonge, la fraude, la calomnie, le vol, le meurtre, ne sont pas seulement absous de culpabilité, ils deviennent méritoires pour le Juif, au moins quand il s'agit du Chrétien.

Dans les titres qu'avait l'Eglise à organiser une défense légale contre les règles de conduite, les habitudes de vie et les entreprises d'un tel peuple, il était impossible d'oublier celui-là. Aussi bien retrouvait-on, là encore, le texte des décrets des Papes, et ne sortait-on pas un seul instant de son rôle de commentateur.

Nous avons consacré quelques pages à l'exposé de la doctrine et des maximes du Talmud.

Un mot sur le caractère du législateur n'était, non plus, rien moins qu'inutile, quand il s'agissait d'apprécier la sagesse et la justice de la législation. Montrer que l'homme qui disciplinait, par la contrainte, le Juif indiscipliné par les mœurs, qui opposait à tous ses mauvais instincts et à tous ses mauvais vouloirs, l'inflexible barrière d'un droit, dont tous les intérêts publics et privés réclamaient impérieusement la protection, était le même qui interdisait toute violence à son endroit, qui, cent fois, dans l'histoire, le sauva des fureurs populaires et qui, cent fois aussi, retint, quand elle était prête à le broyer, la dure main du pouvoir civil ; qui, pouvoir civil lui-même, leur accorda, dans ses modestes États, le plus paternel et le plus inviolable des asiles ; qui fit bénir, par eux, cette hospitalité, au point d'obtenir, pour Rome, de leur bouche, le nom de *Paradis des Juifs* ; placer, en tête d'un

code de lois, un tel portrait de l'homme qui fait la loi, c'est créer un bien forte présomption, non seulement pour la justice de cette loi, mais encore pour la douceur et la miséricorde dont la laisse susceptible, en présence des excès qu'elle doit réprimer, le salut de ceux qu'elle protège.

Il devenait facile ensuite d'aborder et de passer en revue, suivant l'ordre naturel où elles se présentent, les différentes parts de cette législation :

—Celle qui affecte la vie individuelle du Juif.

—Celle qui affecte sa vie domestique.

—Celle qui affecte sa vie civile.

—Celle qui affecte sa vie religieuse.

—Dans la section première, nous avons rencontré *Le Ghetto et la marque*.

Nombreuses sont les dispositions du droit qui règlent ces conditions de la résidence et de la circulation de l'individu Juif.

—La seconde nous met en présence de la famille Juive : le mariage Juif ; le pouvoir paternel du Juif ; la nourrice Chrétienne de l'enfant Juif ; les serviteurs Chrétiens du Juif.

—Vient ensuite la condition civile du Juif : l'industrie, le commerce que la loi lui accorde, les branches qu'elle lui en interdit ; les professions qu'on lui permet, celles qu'on lui retire.

A la nature et à l'ampleur de la matière, on devine assez dans quels détails a dû entrer le législateur et quelle moisson de textes il a dû laisser à recueillir après lui.

—Autant la vie civile offre un champ vaste à la législation et appelle, sur elle, les multiples dispositions du droit, autant la vie religieuse se règle simplement, avec parcimonie de décrets et d'ordonnances.

C'est que le temple est tout dans la vie religieuse du Juif, et que, depuis dix-huit siècles, le Juif n'a plus de temple.

Il reste cependant tel rite domestique, telle cérémonie de synagogue, qui a dû attirer l'attention et subir la discipline de l'Eglise.

Un rite à part, qui n'appartient, ni au foyer, ni à la synagogue, mais qui a, manifestement, dans la pensée de ceux qui le pratiquent, un horrible caractère religieux, c'est le meurtre rituel.

Nous avons terminé notre travail par une étude approfondie du meurtre rituel ; pour nous, il n'y a pas ombre de doute sur la réalité du fait.

Nous nous sommes donc appliqués à instruire une thèse *juridico-historique*, laquelle aboutit à donner le choix entre deux partis : ou supprimer toute l'histoire, dont aucun fait n'est mieux prouvé que le meurtre rituel ; ou accepter la parfaite vérité du crime traditionnel, par lequel la race déicide perpétue, autant qu'il est en elle, l'horrible attentat de ses ancêtres et réédite, sur des chrétiens, presque toujours, sur des enfants, le crucifiement du Calvaire.

Ici s'achève notre excursion à travers les choses juives et, en même temps, notre livre.

(Portentum hoc) longæ finis chartæque viæque.

---

LE MIRACLE  
ET SES  
CONTREFAÇONS

PAR LE P. J. DE BONNIOT, S. J.

*Cinquième édition*

REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE

1 fort vol. in-12..... \$0.88

---

TABLE ANALYTIQUE

PREMIÈRE PARTIE

Le miracle—Étude doctrinale

CHAPITRE PREMIER

QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR MIRACLE ?

Notion claire et notion distincte. — Notion claire du miracle, signe de Dieu. — Analyse de la loi, signification du mot ; loi morale, loi physique, loi positive, loi négative ; la loi d'après les savants. — La loi dans le sens d'ordre. — Ordre physique, ordre moral. — Que le miracle n'est ni une dérogation ni une exception à la loi entendue au sens propre. — Définition du miracle. — Que le miracle fait partie intégrante de l'ordre général.

CHAPITRE II

AUTRE MANIÈRE DE COMPRENDRE LE MIRACLE

Explication du mot *nature*. Le miracle humain ; le miracle angélique, le miracle divin. — Que tout concours d'agents d'ordres divers produit un effet qui est à la fois naturel et surnaturel, un vrai miracle.

CHAPITRE III

LE MIRACLE EST-IL POSSIBLE ?

Grand fait miraculeux établi par la science. — Objections des athées, des positivistes et des rationalistes contre le miracle ; Renan, Littré, J. Simon. — Réponse au positivisme anglais : le miracle est compris dans la loi physique, loin de la contredire. — Objection scientifique contre la possibilité du miracle, conception mécanique de l'univers. — Que cette conception sainement comprise s'accorde fort bien avec le miracle. — Solution sommaire des objections.

## CHAPITRE IV

## DE LA CONSTATATION DU MIRACLE

§ I. *Considérations générales* — Que cette constatation appartient au bon sens. — Trois exemples.

§ II. *Des forces cachées.*

§ III. *Des miracles douteux.* — Nécessité d'une autorité qui prononce sur les faits douteux. — Qu'il n'y a point de sophisme à prouver une doctrine incertaine par des miracles certains, ni des miracles incertains par une doctrine certaine.

## CHAPITRE V

## DE L'INTERVENTION DES DÉMONS DANS LES AFFAIRES HUMAINES

1<sup>re</sup> SECTION : *Ce qu'est le démon et comment il entre dans le monde.* — Un mot sur le manichéisme. — Le Créateur. — L'homme. — Le démon, ses rapports avec le monde matériel; sa condition de déchéance.

2<sup>e</sup> SECTION : *De la tentation.* — L'action du démon sur la partie sensible de l'homme. — Qu'il agit diversement sur le pécheur d'habitude et sur le juste.

3<sup>e</sup> SECTION : *De la manifestation extérieure de l'action des démons.* — L'appel de l'homme, le *pacte*. — Que le but du démon est de faire commettre le plus de crimes possible; Gilles de Laval et la *Chambre ardente*. — Que l'homme est toujours trompé dans ses conventions avec le démon. — Comment le démon opère des guérisons merveilleuses. — De la possession diabolique. — La superstition; l'invocation virtuelle des démons par les païens, par les hérétiques et par les spirites.

## DEUXIÈME PARTIE

## Les contrefaçons du miracle — Etude critique

## CHAPITRE PREMIER

## LES MIRACLES DU BOUDDHA

§ I. *Abrégé de l'histoire de Shakya-mouni* (le Bouddha) *et de ses miracles.*

§ II. *Critique de ces faits.* — Incertitude historique, *ibid.* — Monstruosités doctrinales du Bouddhisme. — Caractère des fictions de l'imagination évident dans le merveilleux du Bouddhisme.

## CHAPITRE II

## LES MIRACLES D'ESCU LAPE ET DE SÉRAPIS

§ I. *Rites observés pour obtenir ces miracles.* — Faits particuliers: malades guéris à Rome. — Miracle rapporté par Galien. — miracles opérés par Vespasien. — Aristide, le malade d'Esculape.

§ II. *Critique de ces faits et des faits analogues.* — Ce que peut l'imagination en ce genre, d'après le docteur Marmisse. — Rôle des puissances extra-naturelles dans ces guérisons.

§ III. *Idée vraie des fausses religions, où le démon est le singe de Dieu.* — Le paganisme est la pratique sociale de la magie. — Comment le faux merveilleux prend l'apparence du miracle. — Le fakir enseveli vivant. — *Critérium* du miracle païen d'après saint Augustin.

### CHAPITRE III

#### LES MIRACLES D'APOLLONIUS DE TYANE

§ I. *Résumé de l'histoire d'Apollonius.*

§ II. *Examen critique de la vie d'Apollonius et de ses miracles.* — Philostrate et Damis. — Voyages d'Apollonius dans les Indes et en Éthiopie manifestement inventés.

§ III. *Apollonius magicien.* — Tout n'est pas faux dans la *Vie d'Apollonius*, *ibid.* — La magie chez les anciens. — Apollonius était magicien. — Ses miracles jugés de ce point de vue.

### CHAPITRE IV

#### LES MIRACLES DES HÉRÉTIQUES

§ I. *Les hérétiques des premiers siècles.* — Simon le magicien. — Marc le gnostique. — L'extatique de Tertullien. — Opinion extravagante de Tertullien sur l'esprit prophétique. — Idée vraie de cet esprit d'après les Pères.

§ II. *Les hérétiques des âges postérieurs.* — Les Albigeois, *ibid.* — Les Anabaptistes. — Les Cévennols. — Claris. — Les Jansénistes, les huit miracles de Montgeron. — Les Mormons. — Considérations générales sur les miracles des hérétiques. — Mahomet visionnaire

### CHAPITRE V

#### LE MERVEILLEUX DE SALON. — LE MAGNÉTISME ET LE SPIRITISME.

§ I. *Les phénomènes vulgaires.* — Description des faits. — Problème à résoudre, *ibid.* — Discussion et solution.

§ II. — *Ce qu'il y a au fond de ces faits curieux.* — Le spiritisme jugé par les savants allemands. — De quelle manière les agents suprasensibles agissent sur les êtres sensibles ; rôle des névroses et des passions dans les phénomènes du somnambulisme. — Témoignage curieux d'un médecin magnétiseur sur l'agent vrai du magnétisme.

§ III. *Spiritisme et miracles.* — Signes évidents qui distinguent les merveilles du spiritisme des miracles, *ibid.* — Décision du Saint-Office au sujet du magnétisme (1856).

### CHAPITRE VI

#### LE MERVEILLEUX DES CLINIQUES. — HYPNOTISME.

§ I. *Phénomènes généraux.*

§ II. *Suggestion.* — Exemple typique de suggestion. — Explica-

tion des faits de suggestion par la crédulité morbide. — Limites de l'hallucination suggérée.

§ III. *Suggestion négative.* — Expérience curieuse du docteur Bernheim sur la vision des couleurs, *ibid.* — Analyse de la perception sensible.

§ IV. *Suggestion à l'état de veille.* — Expliquée au moyen d'une nouvelle crise à échéance prévue. — Action de la conviction de l'hypnotique sur la volonté, sur son imagination, sur ses nerfs et les appareils qui en dépendent. — Explication du vésicatoire par suggestion.

§ V. *Stigmates.* — Faits d'exsudations sanguines par suggestion. — Explication. — Que ces faits n'ont rien de commun avec les stigmates des saints. — Efficacité des médicaments scellés dans des tubes. — Le transfert des symptômes morbides par l'aimant d'un malade à l'autre.

§ VI. *Suggestion à distance.* — Expériences de suggestion mentale au Havre, *ibid.* — Observation curieuse du docteur Dussart. — Solution insuffisante du problème. — Rôle des organes des sens. — Conclusion : la suggestion à distance n'est pas un phénomène naturel.

§ VII. *Des guérisons obtenues par l'hypnotisme.*

## CHAPITRE VII

### LES MERVEILLES DE L'HYSTÉRIE ET LEURS LIMITES.

1re SECTION : *Description de l'hystérie.* — Idée générale de l'hystérie, *ibid.* — Phénomènes permanents de l'ordre mental : mobilité de la volonté, de l'imagination ; besoin de mentir ; obstination ; indifférence des hystériques pour leur maladie ; impuissance de réfléchir, de juger, de faire acte de bon sens. — Phénomènes permanents dans l'organisme : mobilité et singularité de la paralysie sensible et musculaire. — L'état physique de l'hystérique dépend surtout de son état mental. — Fait typique emprunté à l'*Iconographie de la Salpêtrière.*

2e SECTION : *L'extase des mystiques.* — Exemples divers d'extases dans les saints, au point de vue des phénomènes extérieurs. — Que ces phénomènes sont la suite d'une faiblesse corporelle. — Ils sont souvent accompagnés de phénomènes vraiment surnaturels ; exemples. — Explication de l'extase intérieure. — Pourquoi l'extatique ne peut faire connaître ce qu'il a contemplé dans l'extase. — Traits sublimes empruntés à Angèle de Foligno et à Rusbrock. — L'extase intérieure ne peut venir d'un cerveau malade.

3e SECTION : *Que les saints ne peuvent être hystériques.*

4e SECTION : *Les possessions.* — Possessions de Loudun, *ibid.* — Un mot sur Grandier. — Origine de ces possessions. — Les symptômes observés à Loudun ne sont pas identiques à ceux de la clinique du docteur Charcot ; — description sommaire de la crise hystérique. — Le P. Surin décrit d'une manière fort curieuse les effets de la possession sur lui-même. — Phénomènes naturels et extra-naturels dans les possédées de Loudun.

## CHAPITRE VIII

## LES DÉMONS AUX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÉGLISE

Le démon dans l'opinion de nos lettrés.

§ I. *Que la possession diabolique était très fréquente dans ces siècles* — Aveux et témoignages, *ibid.* — Les démons étaient chassés au nom de Jésus-Christ.

§ II. *Que les faits rapportés par les Pères ont été parfaitement appréciés par eux.* — Argument *ad hominem* adressé aux esprits forts du corps médical.

§ III. *Les démons étaient les dieux du paganisme.* — La religion chez les anciens, *ibid.* — La magie dans cette religion (note). — Faits probants rapportés par les Pères, *ibid.* — Défi de Tertullien. — De Lactance. — Vérification de la parole du Sauveur: *Princeps hujus mundi ejicietur foras.*

§ IV. *Un mot sur les prestiges des démons.* — Tertullien relate la plupart des pratiques des spirites modernes. — Comment les Pères expliquent les cures merveilleuses opérées par les démons. — Origine du *sabbat*.

## APPENDICE

I. Revue sommaire des arguments dirigés contre le miracle par les incrédules contemporains.

II. Le fakir enterré vivant.

III. Les sens à la discrétion de l'hypnotiseur.

IV. L'action des médicaments à distance contrôlée par l'Académie de médecine. — Expérience des docteurs Bourru et Burot.

## BELLE COLLECTION DE VOLUMES

POUR

## FAMILLES ET BIBLIOTHÈQUES

Fort vol. in-12 30 cts

## OEUVRES DE PAUL FÉVAL

- |   |   |
|---|---|
| Belle-Etoile (LA).                              | Merveilles du Mont Saint-Michel (LES).                  |
| Chouans et Bleus.                               | Première aventure de Corentin Quimper (LA).             |
| Contes de Bretagne.                             | Rollan Pied-de-Fer.                                     |
| Corbeille d'Histoires.                          | Romans enfantins.                                       |
| Fée des Grèves (LA).                            | Veillées de la Famille.                                 |
| A l'Aventure, par L. Tristan.                   |   |
| Baronne Jane (LA), par Gaston Gyl.              | Jean Poigne-d'Acier, par Oscar de Poli.                 |
| Capitaine masqué (LE), par Roger des Fourniels. | Mancir de Roch'Glass (LE), par M. de Harcoët.           |
| Comtesse de Clisson (LA), par A. Berthet.       | Mesdemoiselles de Kéralio, par la baronne S. de Bouard. |
| Deux Jumeaux (LES), par Gaston Gyl.             | Noblesse de cœur, par Jean Maurice.                     |
| Docteur Yves (LE), par Gaston Gyl.              | Revanche de l'Honneur (LA), par Paul de Garros.         |
| Fleur de la Savane, par Louise Hameau.          |   |

# PRINCIPES D'ANTHROPOLOGIE GÉNÉRALE

PAR L'ABBÉ N. BOULAY

DOCTEUR ÈS-SCIENCES, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

1 vol. in-12..... \$0.88

L'anthropologie est la science de l'homme individu et de l'homme collectif ou de l'humanité, dans le présent et dans le passé.

Prise dans le sens le plus extensif, l'anthropologie embrasserait toutes les sciences divines et humaines, car toutes se rapportent à l'homme de quelque manière.

Il est plus rationnel de la restreindre à la connaissance des faits et des principes généraux qui nous intéressent directement, aux divers points de vue organique, intellectuel, moral, social, religieux, et de laisser à part les sciences dont l'objet ne présente, à l'égard de l'homme, que des rapports plus éloignés ou indirects.

Comme en toute autre matière, on peut donner des résumés plus ou moins étendus, plus ou moins approfondis d'anthropologie générale ; tout dépend du but que l'on se propose et de la méthode.

Il ne faut chercher dans ce volume qu'une esquisse de l'anthropologie. Chacune des sciences très nombreuses qui traitent de l'homme à un point de vue spécial n'est représentée ici que par ses conclusions les plus importantes ou les plus générales. Le but constant de l'auteur a été de mettre en évidence, dans un cadre synthétique, les relations réciproques des faits et des idées dont l'ensemble constitue la science totale de l'homme.

Des études spéciales sont nécessaires pour acquérir une science complète et surtout pour faire progresser la science elle-même ; toutefois, même dans le cours de ces études, il est indispensable de se maintenir en contact avec les principes généraux. C'est pour avoir rompu les liens qui doivent unir les parties en un tout organique, que les sciences particulières, bonnes et utiles en elles-mêmes, se faussent entre les mains de certains savants. Le chimiste, le physicien, le géologue, le botaniste, l'anatomiste et le physiologiste, le philosophe, le théologien, le sociologue, etc., rencontrent dans leurs études des questions d'anthropologie plus ou moins graves. Or, il n'est pas rare, comme on aura plus loin l'occasion d'en citer des exemples, de voir maint spécialiste donner une solution absolue, au nom d'une science restreinte, à des problèmes qui engagent la science totale de l'humanité. Il était donc utile de montrer comment la plupart des erreurs modernes, les plus dangereuses au sujet de l'homme, sont la conséquence de ces études fragmentaires.

Au point de vue de la méthode, j'ai cherché dans l'observation



des faits la base de mes raisonnements et des théories les plus générales. La philosophie est bien libre de circonscrire son domaine comme elle l'entend ; toutefois l'explication de toutes choses par les causes les plus élevées (*per altissimas causas*) ne saurait aboutir que dans la mesure où les faits primitifs ont été observés avec exactitude et classés dans un ordre parfaitement rationnel. La philosophie s'appuie sans doute sur des axiomes et des jugements de sens commun qui ne seront jamais démentis ; elle doit cependant tenir grand compte des observations et des conclusions scientifiques qui développent et au besoin rectifient les jugements de sens commun.

Toute découverte dans le domaine des sciences d'observation a son retentissement en philosophie ; chaque fois que l'une de ces découvertes s'est produite, elle a déterminé des modifications plus ou moins profondes dans le domaine entier du savoir humain. La découverte des corps simples de la chimie minérale, celles de la circulation du sang, du rôle de l'oxygène dans la respiration, des microbes en pathologie, les perfectionnements successifs apportés à la construction du microscope et du télescope fournissent des exemples très démonstratifs de ces liens étroits qui rattachent les sciences particulières à la science générale.

A notre époque, où les sciences d'observation ont pris un si grand essor et ont donné lieu à tant d'applications dans le domaine de la vie pratique de chaque jour, il est plus nécessaire que jamais d'en tenir grand compte lorsqu'on veut passer des faits aux spéculations métaphysiques. Rien de plus conforme aux principes de la philosophie scolastique sur l'origine de nos idées et le développement de l'intelligence humaine.

Je n'ai pas eu, je ne pouvais avoir l'intention d'enseigner des doctrines nouvelles ; j'ai voulu plutôt montrer comment, dans un sujet de première importance, les sciences modernes peuvent servir à la démonstration de vérités anciennes, comment, loin de favoriser l'erreur dans le domaine de la philosophie, de la morale, de la religion, ces mêmes sciences peuvent aider à la combattre avec succès.

Toutes les questions principales traitées dans cet ouvrage sont présentées sous un double aspect. Une exposition succincte de la doctrine en donne la vue directe ; l'erreur qui sert d'ombre ou de repoussoir à la vérité est examinée à son tour et élucidée soit par les principes déjà connus, soit à l'aide d'explications ultérieures développées dans la mesure exigée par les circonstances.

Ne pouvant viser à être complet, j'ai insisté plutôt sur des questions spécialement intéressantes qui, méconnues, se trouvent être l'occasion d'erreurs plus funestes. Les lacunes de l'exposition sont comblées, pour le reste, par des indications bibliographiques dont il convient de préciser le sens et la portée. En général, elles ne s'adressent aux spécialistes, aux hommes du métier, que d'une façon indirecte, c'est-à-dire en dehors de leurs études ordinaires. La citation de certains ouvrages de philosophie ou de théologie ne s'adresse pas aux philosophes ni aux théologiens qui les connais-

sent, mais à d'autres spécialistes peu familiarisés avec ces études ; il peut être utile de la même façon aux théologiens de prendre connaissance des travaux scientifiques indiqués dans le cours de ce livre. Il va sans dire que le renvoi, pour supplément d'information, à certains ouvrages, n'engage la responsabilité de l'auteur que d'une façon générale, et non pour le détail des opinions qui s'y trouvent exposées.

La trame de ce travail a déjà paru dans la *Revue de Lille* (livr. de février-septembre 1900), sous le titre de : *Idéalisme et matérialisme*. Il me sera bien permis de le faire remarquer, cette première ébauche a été remaniée de fond en comble ; elle a reçu, en outre, des développements qui en font une œuvre entièrement nouvelle.

Outre l'utilité générale de ces études, je me suis proposé comme un but spécial de faire ressortir en fait les applications des principes exposés antérieurement dans une série d'articles sur *l'Enseignement scientifique dans les séminaires*. Si tant d'erreurs ont prévalu dans la société, 'il est à craindre qu'une partie de la responsabilité n'en remonte à une préparation insuffisante chez les défenseurs, par état, des saines doctrines.

La complication du sujet, tel qu'il est compris dans ce travail, rend quelque peu artificielle la division des matières ; cet inconvénient perd toutefois de sa gravité quand il est prévu et compensé dans le cours de l'exposition par des explications appropriées.

Pour obéir à la méthode adoptée, on étudiera d'abord dans l'homme l'être individuel, tel que nous le connaissons en chacun de nous, puis dans les autres hommes au milieu desquels nous vivons. La connaissance de l'homme individuel conduit à celle de la collectivité ou de l'espèce humaine. A ce point, une remarque de premier ordre s'impose à l'attention. L'espèce actuelle demeure une énigme, s'il n'est pas possible de remonter à ses origines, de découvrir les lois de son développement et sa finalité. Ce vaste ensemble de questions, plus importantes les unes que les autres, forme un total complexe dont les éléments ne se rangent pas bout à bout en série rectiligne. Nous sommes plutôt en présence d'un réseau dont les mailles ont des attaches multiples ; on n'arrive à les bien connaître qu'après les avoir examinées une à une dans leur agencement naturel.

Avant d'aborder l'étude directe de l'homme, on rencontre une question préalable, celle de l'objectivité de nos connaissances ou de la certitude. On ne saurait ni l'écarter, ni lui trouver une place dans le corps de l'ouvrage. Elle exige une discussion préliminaire.

On s'est habitué, en France, à entendre, sous le nom d'anthropologie, un ensemble de recherches, plutôt qu'une science acquise, portant sur des questions diverses, relatives à l'étude comparée des races humaines actuelles, de l'homme préhistorique, etc. A première vue, il ne s'agit dans ces travaux que de l'homme physique ; mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit bientôt que les questions les plus générales, les plus importantes

aux divers points de vue philosophique, religieux et social, sont engagées dans ces études et tranchées par les auteurs selon leurs tendances particulières. En réalité, quand il s'agit d'anthropologie, on ne sort pas de la définition donnée plus haut.

La division des matières se retrouve à peu près identique jusque dans le *Traité d'anthropologie* de M. Topinard. Au fond, c'est toujours l'étude de l'homme considéré d'abord comme être individuel, puis comme espèce, dont il faut déterminer enfin l'origine et autant que possible la destinée.

Le livre de M. Topinard contient, sous une forme concise, un grand nombre de documents utiles sur l'anthropométrie et les caractères comparatifs des races humaines ; il est malheureusement écrit sous l'inspiration continue d'un matérialisme très vulgaire qui en rend la lecture fatigante. Il suffira, pour en donner une idée, de citer les dernières lignes :

“ Quelle que soit son origine, quel que soit son avenir, l'homme, pour l'anthropologie, n'est qu'un mammifère, celui dont l'organisation, les besoins et les maladies sont les plus complexes, celui dont le cerveau et ses admirables fonctions ont atteint le maximum jusqu'ici de développement. Comme tel, il est soumis aux mêmes lois que le reste des animaux ; comme tel, il partage leurs destinées. Individu, il naît, se reproduit et meurt. Humanité, il projette une vive lumière et se perpétue comme ces soleils qui éclairent les mondes et finissent par s'éteindre. ”

Les mêmes tendances se font jour dans le *Bulletin* et les *Mémoires* de la Société d'Anthropologie de Paris ; des discussions purement philosophiques ou religieuses y forment la matière de plusieurs volumes. Le Dr Broca y faisait de la théologie protestante ; M. A. Lefèvre y donne libre cours à ses passions de sectaire. La neutralité religieuse n'est donc nullement respectée, même par des hommes qui occupent des positions officielles éminentes.

Le scepticisme et le matérialisme alimentent, à Paris, de nombreuses librairies dont les produits vont pervertir au loin les intelligences. Il était impossible de tout citer et de tout discuter. J'ai dû me borner à l'examen des doctrines jouissant à l'heure présente d'une vogue plus étendue, quoique imméritée.

Ignorer ces publications malsaines, c'est bien pour le grand nombre. Malheureusement elles sont mises en œuvre par une propagande très active ; elles constituent un instrument de règne entre les mains des sectaires arrivés au pouvoir, et, chose étrange, c'est nous, catholiques français, qui, à titre de contribuables, faisons trop souvent, sans mot dire, les frais de la campagne dont le but hautement avoué est d'effacer, dans notre pays, jusqu'aux derniers vestiges de la civilisation issue de l'Évangile.

Le manuscrit de ce volume était livré à l'impression quand la récente Encyclique sur la *Démocratie* a paru. Il eut été désirable de montrer comment les principes exposés ici aboutissent à la doctrine du grave document pontifical. L'auteur a la ferme confiance

que le lecteur saisira facilement cette relation de continuité, d'autant plus que les Encycliques précédentes : *Quod Apostolici Muneris* (1878) et *Rerum Novarum* (1891), rappelées par Léon XIII, ont servi de guide dans la rédaction des pages touchant à des questions sociales sujettes à controverse entre catholiques.

Dans le but d'obéir très complètement à l'esprit et aux prescriptions de la dernière Encyclique, on a éliminé, au dernier moment, tout ce qui pourrait être de nature à réveiller des discussions désormais assoupies, sans toucher d'ailleurs aux idées universelles par nature et échappant dès lors aux contingences du temps et des personnes.

N. BOULAY.

Lille, 2 février 1901.

## LIVRES D'ACTUALITÉ

- |   |   |
|---|---|
| <b>Autour du catholicisme social</b> , par Georges Goyau, 1 vol. in-12..... 0.88  | <b>La philosophie et le temps présent</b> , par Léon Ollé-Laprune, membre de l'Institut, maître de conférences à l'école Normale supérieure, 1 vol. in-12..... 0.88 |
| <b>De la connaissance de Dieu</b> , par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire, professeur en Sorbonne et membre de l'Académie française, 2 forts vol. in-12..... 2.00 | <b>L'Ecole d'aujourd'hui</b> , par Georges Goyau, 1 fort vol. in-12..... 0.88   |
| <b>L'Allemagne religieuse</b> . Le protestantisme, par Georges Goyau, 1 vol. in-12..... 0.88  | <b>Lendemain d'Unité</b> . Rome. — Royaume de Naples, par Georges Goyau, 1 fort vol. in-12..... 0.88  |
| <b>La Morale et la loi de l'histoire</b> , par A. Gratry, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie française, 2 vol. in-12..... 1.88                      | <b>Les Sources</b> , par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire, professeur en Sorbonne et membre de l'Académie française, 1 vol. in-12..... 0.63                          |



**GRATIS** Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.

**KOENIG MED. CO**  
42 rue Franklin, Chicago  
En vente chez les pharmaciens: \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

LETTRES

## SUR LA RELIGION

PAR A. GRATRY

Prêtre de l'Oratoire, professeur en Sorbonne  
et membre de l'Académie française

1 vol. in-12.....\$0.75

PENSÉES D'UN CHRÉTIEN  
SUR  
**LA VIE MORALE**  
PAR T. CRÉPON

CONSEILLER A LA COUR DE CASSATION

1 beau vol. in-12.....\$0.75

Un secours auquel on ne croit pas assez ou auquel on croit trop. On n'y croit pas assez, lorsque, comptant sur ses propres forces, on néglige de demander l'aide de Dieu.

Les forces de l'homme ! Comment peut-il arriver à ce point d'aveuglement de s'y confier ?

Est-ce que chaque heure de la vie ne lui montre pas sa fragilité et son impuissance ? Ses bras, un accident peut les briser, la maladie les rendre inertes ; son faible cerveau, un effort trop énergique, un rayon de soleil trop ardent peuvent l'éteindre.

Qu'est l'homme, sans secours et sans aide, devant le mouvement des forces physiques qui, à tout instant, peuvent le broyer ? Qu'est-il, au milieu du tourbillon et de la lutte des intérêts ennemis, sinon un grain de sable destiné à être piétiné comme ceux sur lesquels il marche.

Et il n'élèverait pas ses yeux, sa pensée, son cœur ; il ne ferait pas monter sa prière vers Celui qui est le maître des hommes et des choses, qui brise les puissants et protège les petits, qui soutient les humbles et abat les superbes. !

Il semble que Dieu soit trop haut et trop loin, que son aide soit trop incertaine, pour qu'on recoure à lui. Les hommes sont plus près et, avec eux, on sait mieux sur quoi compter.

On peut compter sur l'abandon et le délaissement, quand on aura besoin de leur assistance.

Appuis humains, amitiés humaines, planches vermoulues et pourries ! Elles ne peuvent porter que la prospérité ; elles s'effondrent sous l'infortune et l'adversité.

Chacun pour soi ; malheur aux pauvres et aux misérables ; malheur à ceux qui sombrent et se noient, c'est, au fond et au vrai, la parole et la pratique du monde.

Qu'est-ce d'ailleurs qu'un peu du superflu de la puissance, du temps, de la richesse jeté dans le gouffre des misères humaines ?

Le secours de Dieu vient aux simples, non aux orgueilleux. Demandez et vous recevrez ; cherchez et vous trouverez, est une promesse faite aux petits et aux humbles. Ceux-là reçoivent et trouvent, parce qu'ils ont cru, souffert et espéré.

S'il en est qui ne croient pas assez à la Providence divine, il en est d'autres qui comptent trop sur elle.

Pour ceux-là, le secours est dû ; il faut qu'il vienne, au moment, à l'heure où on le demande, sous la forme qu'on désire ou qu'on juge nécessaire.

On a tiré sur Dieu ; l'effet doit être acquitté à son échéance, ou bien l'on proteste et, volontiers, on accuserait la bonté, sinon la justice divine de manquer à ce qu'on était en droit d'attendre d'elles.

Le résultat le plus sûr d'une pareille disposition d'esprit est d'énerver l'action, de diminuer l'énergie de la lutte.

Quand les uns se fient trop à leurs propres forces, il ne faut pas que les autres n'en usent pas assez.

La vieille formule " Aide-toi, le Ciel t'aidera " est toujours la bonne, parce qu'elle fait appel à l'effort de l'homme et à l'espoir en Dieu.

Aide-toi, d'abord ; emploies-y toutes les forces de ton esprit, toute l'énergie de ta volonté ; si l'emploi en a été honnêtement fait, espère dans le secours de Dieu.

Ce secours là n'est pas réservé aux mous, aux lâches, aux défaillants, à ceux qui s'abandonnent, mais bien aux vaillants, aux généreux, à ceux qui savent lutter.

En tout cas, il n'est pas dû. Dieu n'est jamais dans notre dette ; c'est nous qui, par nos misères et nos fautes, sommes toujours dans la sienne.

L'aide qu'il nous donne est un acte, non de sa justice, mais de sa bonté ; à nous de la mériter par une espérance que rien n'abatte, une foi que rien n'éteigne.

Ce qui semble gouverner le monde, c'est que nous soyons saisis par des lois immuables et brutales, que nous nous débattons contre elles, qu'elles nous broient, si nous nous laissons maladroitement prendre dans leurs engrenages, qu'elles nous deviennent un levier, si nous savons nous en servir. En stricte vérité, le jeu de ces lois, si immuables qu'elles soient, n'atteint les individus que subordonné à une volonté supérieure ; nous ne sommes jetés à terre ou nous ne nous élevons, que si Dieu le veut.

" Il ne tombera pas un cheveu de ta tête, sans ma permission."

Il faut donc lui demander son secours, ne pas le recevoir en ingrats, s'il nous le donne, ne pas nous plaindre en révoltés, s'il nous le refuse, agir et user de nos forces, comme si nous devions rester seuls, en espérant quand même.

Dure et angoissée serait la vie, si l'on ne pouvait compter que sur soi-même !

Pauvre et triste encore, si elle était réduite à l'assistance et aux amitiés humaines !

L'âme et le cœur ont besoin de chercher plus haut, bien plus haut, pour trouver un secours et une amitié qui ne puissent tromper.

Tout en l'espérant, il faut lutter courageusement, encore, toujours, lutter contre les maux de la vie, contre l'injustice, contre l'oppression, contre l'infortune, contre la ruine ; lutter contre nous-mêmes, contre nos mauvais entraînements, nos instincts pervers, lutter pour rester, quoi qu'il advienne, de ceux ayant droit, aujourd'hui, au respect des gens de bien, demain, au bon accueil de Dieu.

LES DEGRÉS  
DE LA  
VIE SPIRITUELLE

MÉTHODE POUR DIRIGER LES AMES

SUIVANT LEURS PROGRÈS DANS LA VERTU

PAR M. L'ABBÉ A. SAUDREAU

PREMIER AUMÔNIER DE LA MAISON-MÈRE DU BON-PASTEUR D'ANGERS

*Deuxième édition, revue et augmentée*

Deux volumes de 614-516 pages. Prix..... \$0.00

La première édition de cet ouvrage a été rapidement épuisée. Un pareil succès n'a point surpris ceux qui savent quels éloges a reçus l'auteur, éloges dont nous donnons ici quelques exemples.

"M. Saudreau, dit dans sa lettre d'approbation *Mgr Mathieu, aujourd'hui archevêque de Toulouse*, a exposé avec clarté et avec amour la doctrine des grands Mystiques sur les divers états de la perfection chrétienne. Il a eu le mérite de rappeler et d'approfondir des thèses essentielles et consacrées par la tradition, que négligent trop souvent les auteurs ascétiques de notre époque, et qui sont cependant nécessaires pour la conduite des âmes."—"J'ai terminé, écrit à l'auteur *Mgr Gilbert, évêque du Mans*, votre traité des Degrés... que vous avez bien voulu me communiquer. Tout y est de très bonne note, de doctrine saine et exacte. Ces deux volumes font une exposition complète de la vie spirituelle qui peuvent rendre de grands services, et suffisent largement à tous les besoins généraux du saint ministère. J'ai lu avec une attention particulière les chapitres qui concernent les formes supérieures de l'oraison en deçà des voies exceptionnelles et extraordinaires. Ce point fort bien traité par vous est important, car les divers états d'oraison sont moins rares qu'on ne le croit communément, etc."

"Il est difficile, disent les *Annales des Prêtres Adorateurs* (déc. 1896), de trouver un livre de spiritualité où le grand art de la direction des âmes soit présenté avec une méthode plus nette et sous une forme aussi attrayante."

"...On voit du premier coup d'œil les avantages de cette classification justifiée d'ailleurs par les faits. D'abord elle excite les prêtres, les religieux, les directeurs à monter eux-mêmes et à faire monter aux autres ces divers degrés. Puis elle nous vaut de trouver groupés ensemble, très utilement, les conseils de direction appropriés à chacune des classes d'âmes, suivant leur progrès dans la vertu. M. Saudreau a fait ce travail en homme sagace et expérimenté. Puisant aux sources les plus pures des grands auteurs ascétiques et mystiques, il cite et condense ce qu'ils ont

écrit de meilleur... Nous souhaitons que l'ouvrage de M. Saudreau, *qui peut contribuer si efficacement à nous donner des saints*, trouve sa place dans la bibliothèque de toutes les maisons religieuses et de tous les prêtres chargés de la direction des âmes." (*Études religieuses des Pères Jésuites. Partie bibliographique, 1896, p.481 et suiv.*)

Le R. P. Ludovic de Besse, capucin, l'auteur bien connu des *Éclaircissements sur les œuvres de saint Jean de la Croix*, a publié dans la *Vérité* deux très beaux articles que nous regrettons de ne pouvoir reproduire intégralement. En voici quelques extraits :

" Les livres de piété appartiennent trop souvent à la littérature ennuyeuse ; on ne dira pas cela de l'ouvrage que vient de publier M. l'abbé Saudreau. Il est écrit d'un style vif, entraînant, tout à fait moderne, sans rien sacrifier au mauvais goût du siècle. Tout est d'une belle allure, noble et simple à la fois. On trouve dans ces pages des flots de lumière répandus sur les questions les plus obscures. On y trouve surtout une chaleur communicative qui pénètre l'âme, la réveille, la vivifie, et l'élève sans effort vers Dieu... C'est la voix des saints qu'on entend sans cesse en écoutant M. l'abbé Saudreau. Il sait que dans le chemin du ciel ce sont des maîtres incomparables, il les invite donc à parler à sa place, et ils viennent tour à tour nous éclairer sur nos devoirs et nous engager à les remplir. Ces citations perpétuelles des saints faites avec beaucoup d'à-propos, donnent aux *Degrés de la Vie spirituelle* la plus grande autorité. M. l'abbé Saudreau a du mérite de s'effacer derrière eux ; il en a eu davantage en évitant de se confiner dans une école... Chaque saint a sa grâce particulière qui le fait exceller sur un point plus que sur les autres, et quand Dieu le pousse à écrire sur ce qu'il a pratiqué, il le fait mieux que personne..... Ici donc l'éclectisme n'est pas seulement un droit, il est un devoir.

....M. l'abbé Saudreau a mis le comble à son mérite en se donnant la peine de classer par degrés les besoins des âmes et d'adapter à ces divers besoins les enseignements des Saints.

Cette classification des maux et des remèdes rend un immense service aux prêtres que leurs occupations empêchent de faire de longues recherches dans les grands auteurs.

Voici par exemple un confesseur obligé de se prononcer sur une vocation. Il prend le premier volume de M. l'abbé Saudreau, et voit que ce sujet y est traité en une vingtaine de pages. Or, que trouve-t-il dans ces pages ? Les enseignements de saint François de Sales sur cette grave question. Ils sont tirés de diverses lettres qu'il aurait fallu chercher dans les nombreux volumes contenant la correspondance du saint, etc.

...La classification adoptée par M. l'abbé Saudreau est extrêmement raisonnable... Elle est conforme à celle de tous les auteurs qui distinguent les vies purgative, illuminative et unitive, et les subdivisions de ces trois vies répondent aux diverses demeures qu'indique sainte Thérèse dans le *Château intérieur*.



...Les règles qui concernent *les enfants* mériteraient d'être imprimées à part pour être mises aux mains de toutes les mères chrétiennes et de toutes les personnes qui s'occupent d'éducation. Il nous paraît impossible de faire mieux en si peu de place, tellement les règles données sont judicieuses, pratiques et d'une efficacité certaine pour faire entrer la piété dans de jeunes cœurs.

...Le service le plus important que doit rendre le livre de M. l'abbé Saudreau sera de dissiper les idées fausses, absurdes, qui égarent les meilleurs esprits pour ce qui regarde la contemplation, etc., etc."

"...Toute cette partie de l'ouvrage (le premier volume), a dit dans l'*Univers* M. l'abbé Chasle, abonde en conseils pratiques inspirés par le plus pur esprit de foi, en industries judicieuses employées jadis par l'auteur pour éclairer les âmes, pour leur insinuer le désir du mieux et les faire entrer, quelquefois sans qu'elles y prennent garde, dans les pratiques de la piété. L'enfance et la jeunesse (écoles, pensionnats, ouvroirs, patronages) ont dû être, à en juger par la place qu'elles occupent dans ces pages' des champs d'expérience cultivés par lui avec ardeur et avec fruit, etc."

"Partout la doctrine est encadrée dans d'admirables textes... Aucun des aspects de la vie spirituelle ne manque à cette galerie de tableaux où chacun peut se reconnaître comme dans un clair miroir. *Et qu'on ne s'imagine pas que cet ouvrage convient seulement aux directeurs de conscience... Quiconque a souci d'avancer dans les voies de la piété ne méditera pas sans profit ces pages si pieuses et si pleines d'onction.*" (*Semaine religieuse* de Laval, 1er août 1896.)

*L'Ami du Clergé*, répondant à une consultation où on lui demandait un livre pratique pour la direction des âmes, recommandait les *Degrés* comme "un vrai trésor" (24 septembre 1896), comme un "ouvrage de premier ordre" (6 août 1896). "Nous tenons enfin le Manuel de direction dont le besoin nous a été si souvent signalé", ont dit les *Études ecclésiastiques*. "L'apparition d'un traité de ce genre, dit la *Revue des âmes pieuses* (publiée à Tournay, Belgique), est un véritable événement."

Ajoutons que cet ouvrage "dont la clarté demeure l'un des principaux mérites" (*Revue des Facultés catholiques*), peut "faciliter beaucoup l'intelligence des auteurs mystiques." C'est comme une clef indispensable à quiconque désire étudier les *Œuvres* de sainte Thérèse, l'*Amour de Dieu* de saint François de Sales, les *Livres* de saint Jean de la Croix, etc.

*La Croix*, les *Annales franciscaines*, *L'année Dominicaine*, le *Saint Cœur de Marie* (*Revue des Pères Eudistes*), *Le Bulletin du Vœu national*, etc., etc., ont parlé en termes aussi élogieux des *Degrés de la Vie spirituelle*. Mais la table des matières que nous donnons ci-dessous dans son entier fera mieux comprendre de quelle utilité peuvent être ces deux volumes pour tous ceux qui ont à cœur l'étude de la spiritualité.

## TOME PREMIER

APPROBATION DE S. G. Mgr MATHIEU, ÉVÊQUE D'ANGERS.  
 LETTRE DE S. G. Mgr GILBERT, ÉVÊQUE DU MANS, À L'AUTEUR.  
 PRÉFACE.

## PRÉLIMINAIRES

Chapitre premier. — Les pécheurs :

§ 1. L'endurcissement. — § 2. Causes de l'endurcissement. — § 3. Obstacles aux progrès du mal. — § 4. Les divers degrés de l'endurcissement. — § 5. Conduite à tenir envers les pécheurs.

Chapitre II. — Les âmes dissipées et sensuelles, leur vie purement naturelle :

§ 1. Dispositions de ces âmes. — § 2. Comment on peut inapirer à ces âmes de meilleures dispositions.

## VIE PURGATIVE

NOTE PRÉLIMINAIRE.

## LIVRE PREMIER

## Premier degré. Les âmes croyantes.

Chapitre premier. — Portrait des âmes croyantes :

§ 1. Doctrine de sainte Thérèse et du B. Suzo. — § 2. Pratiques religieuses, dispositions intimes, conduite extérieure des âmes du premier degré.

Chapitre II. — Direction des âmes du premier degré :

*Article premier.* — Règles générales : § 1. Comment on doit éclairer ces âmes. — § 2. Il faut habituer ces âmes à vivre chrétiennement. — *Article II.* — Règles particulières aux différentes classes de commençants : § 1. Les âmes attiédies. — § 2. Les âmes attardées. — § 3. Les enfants.

## LIVRE II

## Deuxième degré. Les bonnes âmes.

Chapitre premier. — Portrait des âmes du deuxième degré :

§ 1. Doctrine de sainte Thérèse. — § 2. Caractères distinctifs de cette seconde demeure. — § 3. Comment les âmes de ce deuxième degré peuvent déchoir ou rester stationnaires.

Chapitre II. — Direction des âmes du deuxième degré :

*Article premier.* — Quelques principes généraux sur la direction : § 1. La direction doit être paternelle. — § 2. La direction doit être pratique. — § 3. Devoirs des dirigés envers leur père spirituel. — *Article II.* — Règles particulières de direction pour les âmes du deuxième degré : Il faut les éclairer davantage. — Formation de ces âmes à une vie plus foncièrement chrétienne : § 1. Prière. — § 2. Sanctification des actions ordinaires. — § 3. Renoncement. Lutte contre le péché. — Défaut dominant, etc. — § 4. Fréquentation des sacrements. — *Article III.* — Résumé des moyens de direction convenant aux âmes de ce deuxième degré.

## Chapitre III. — De l'Oraison :

*Article premier.* — De l'Oraison en général : § 1. Son importance. — § 2. Définition de l'Oraison. Ses diverses espèces. — *Article II.* — De l'Oraison discursive : § 1. Définition de l'Oraison discursive. — § 2. Méthode d'Oraison discursive. — § 3. Moyens pratiques pour amener les âmes à la méditation. — § 4. Sujets, lieux, temps, durée de la méditation.

## VIE ILLUMINATIVE

NOTE PRÉLIMINAIRE.

## LIVRE III

## Troisième degré. Les âmes pieuses.

Première partie. — LES PHASES DE LA PIÉTÉ.

Chapitre premier. — Comment l'âme parvient à la vie illuminative :

§ 1. Les consolations sensibles. — § 2. Nature de ces jouissances spirituelles. — § 3. Durée de cet état de jouissances.

Chapitre II. — La piété naissante :

§ 1. Fruits produits dans l'âme par les consolations sensibles. — § 2. Défauts et imperfections des âmes pieuses.

Chapitre III. — Diminution des faveurs sensibles : Piété aride.

Chapitre IV. — Comment on déchoit de cet état de piété.

Deuxième partie. — DIRECTION DES AMES PIEUSES.

Chapitre premier. — Recueillement.

Chapitre II. — Renoncement :

§ 1. Mortification. — § 2. Patience.

Chapitre III. — Humilité :

I. Comment on doit recommander l'humilité. — II. Pratique de l'humilité.

Chapitre IV. — Probations sur diverses vertus.

Chapitre V. — Discernement des esprits :

Remarques préliminaires. — *Article premier.* — Marques de l'esprit diabolique. — *Article II.* — Marques de l'esprit humain. — § 1. Les mouvements bons mais purement raisonnables. — § 2. L'empressement. — § 3. Les scrupules. — *Article III.* — Marques de l'inspiration divine : § 1. L'inspiration divine en général. — § 2. La vocation.

Troisième partie. — ORAISON AFFECTIVE.

Chapitre premier. — Description de cette oraison.

§ 1. Enseignement des auteurs sur l'oraison affective. — § 2. Caractères distinctifs de l'oraison affective. — § 3. Les sentiments affectifs sont plus ou moins intenses :

Chapitre II. — Règles pratiques de l'oraison affective :

§ 1. Préparation. — § 2. Corps de l'oraison.

Chapitre III. — A quelles âmes convient l'oraison affective.

Chapitre IV. — Difficultés qui se rencontrent dans la pratique de l'oraison affective :

§ 1. Causes des sécheresses. Conduite à tenir dans les sécheresses. — § 2. Quelles sont les âmes plus exposées aux sécheresses. — § 3. La mortification, remède aux sécheresses. — Sa nécessité pour les âmes d'oraison.

#### LIVRE IV

##### Quatrième degré. La ferveur.

Chapitre premier. — Portrait des âmes ferventes :

§ 1. Les âmes ferventes comprennent bien mieux que les âmes pieuses, l'abnégation évangélique. — § 2. Caractère et étendue de la charité des âmes ferventes. — § 3. Autres vertus des âmes ferventes. — § 4. Imperfections des âmes ferventes.

Chapitre II. — Les progrès de l'âme fervente :

§ 1. Comment l'âme a pu s'élever jusqu'à la ferveur. — § 2. Comment les âmes s'affermissent dans le renoncement. Les deux phases de la ferveur. Ferveur sensible. Ferveur acquise. — § 3. Comment et pourquoi bien des âmes ne s'élèvent pas plus haut dans la vie spirituelle.

Chapitre III. — Oraison des âmes ferventes.

Chapitre IV. — Direction des âmes ferventes :

§ 1. Pratique du recueillement et des autres vertus. — § 2. Nécessité du parfait renoncement. — § 3. Travail de l'âme pour acquérir le renoncement. — § 4. Renoncement passif, action divine purificatrice.

### TOME SECOND

#### VIE UNITIVE

PROLOGUE. — Rôle important de la contemplation dans la vie unitive.

#### LIVRE V

##### Cinquième degré. Les âmes parfaites.

Première partie. — L'ORAISON CONTEMPLATIVE ORDINAIRE.

Chapitre premier. — Le passage de l'état affectif à l'état contemplatif se fait d'ordinaire par une transition douce et progressive.

Chapitre II. — Comment et dans quel sens la contemplation est surnaturelle.

Chapitre III. — L'union amoureuse, fondement de l'oraison contemplative.

Chapitre IV : — Comment s'opère l'union contemplative :

§ 1. Les opérations supérieures de l'âme d'après saint François de Sales. — § 2. Les actes directs. — § 3. Le rôle de l'intelligence dans la contemplation. — § 4. Enseignement de Bossuet sur ce sujet. — § 5. La contemplation est l'effet des dons du Saint-Esprit.

Chapitre V. — Les divers modes de contemplation ordinaire :  
REMARQUE PRÉLIMINAIRE.

§ 1. Contemplation intellectuelle. — § 2. Contemplation affective ou quiétude. — § 3. Quiétude parfaite. — § 4. Quiétude sensible. — § 5. Quiétude aride. — § 6. La quiétude aride n'est pas l'oisiveté. — § 7. Contemplation affirmative et contemplation négative.

tive. — § 8. Comment les divers genres de contemplation sont souvent mêlés. — § 9. La contemplation et la prière vocale. — § 10. On peut être contemplatif à son insu.

Chapitre VI. — Des termes de contemplation acquise et de contemplation infuse, active et passive. Pourquoi ils nous semblent impropres.

Chapitre VII. — La contemplation est bien moins rare qu'on ne le croit communément :

§ 1. Témoignage des auteurs mystiques. — § 2. Y a-t-il beaucoup d'âmes parfaites qui ne soient pas contemplatives.

Chapitre VIII. — Les marques de la contemplation.

Chapitre IX. — Avantages de l'oraison contemplative.

Deuxième partie. — DISPOSITIONS DES AMES DU CINQUIÈME DEGRÉ  
OU DES AMES PARFAITES.

Chapitre premier. — Comment les âmes parviennent à la vie unitive :

§ 1. Remarque préliminaire. — § 2. Voie abrégée : l'oraison d'union. — § 3. Voie commune. — § 4. La contemplation habituelle, marque de la vie unitive. — § 5. Degrés divers d'union à Dieu.

Chapitre II. — Intensité de la charité chez les âmes parfaites.

Chapitre III. — Les fruits de cette ardente charité :

§ 1. Amour de la solitude. — § 2. Esprit de détachement. — § 3. Désirs du ciel ; les anxiétés d'amour. — § 4. Zèle désintéressé. Amour de la croix. — § 5. Soif de la communion.

Chapitre IV. — Caractères de la charité des âmes parfaites :

§ 1. Leur énergie calme et tranquille. — § 2. Unité de vue et simplicité d'intention des âmes parfaites. — § 3. Sérénité des âmes parfaites.

Chapitre V. — Conduite extérieure des parfaits :

§ 1. Influence de la charité sur toutes leurs œuvres. — § 2. Les qualités naturelles. Sont-elles développées par la pratique de la vertu, ou contribuent-elles à rendre la vertu plus élevée et plus méritoire.

Chapitre VI. — Mérites de cet état de perfection. Différence entre l'état de perfection et la sainteté :

§ 1. Valeur des âmes parfaites. — § 2. Leurs imperfections. — § 3. Deux subdivisions du cinquième degré.

Troisième partie. — DIRECTION DES AMES PARFAITES. — RÈGLES DE  
L'Oraison Contemplative.

Chapitre premier. — Combien il est important pour un directeur de connaître les règles de la vie contemplative.

Chapitre II. — Règles à suivre dans la direction des âmes contemplatives :

§ 1. Nécessité du complet renoncement. — § 2. Renoncement de l'entendement, de la mémoire et de l'imagination. — § 3. Renoncement de la volonté.

Chapitre III. — Comment une âme habituellement contemplative doit faire son oraison.

§ 1. Préparation. — § 2. Comment doit se conduire, dans le cours de son oraison, celui qui éprouve la quiétude sensible ? — § 3. Distractions. — § 4. Règles pour la quiétude aride. — § 5. Résolutions. — § 6. Persistance de la quiétude dans les divers exercices.

CONCLUSION.

## LIVRE VI

Sixième degré. Les âmes héroïques.

PROLOGUE.

Chapitre premier. — L'héroïsme. Définition et exemples.

Chapitre II. — Comment les âmes parviennent à l'héroïsme :

§ 1. Aperçu général. — § 2. Quelques remarques préliminaires : I. Sentiments opposés et simultanés. — II. Dons surnaturels miraculeux et dons surnaturels non miraculeux. — § 3. Lumières plus grandes accordées aux âmes d'élite et actes d'amour très parfaits qui s'ensuivent. — § 4. Les épreuves purificatrices. — § 5. La partie essentielle et les circonstances accessoires et variables de la purification spirituelle.

Chapitre III. — Dispositions intimes des âmes héroïques :

§ 1. Effets de la purification spirituelle. — § 2. Faveurs accordées aux âmes qui ont subi la rigoureuse purification de l'esprit. — § 3. Légères imperfections des âmes héroïques. — § 4. Mérite et sainteté de ces âmes d'élite. — § 5. Direction de ces âmes.

## LIVRE VII

Septième degré. Les grands Saints.

PROLOGUE.

Chapitre premier. — Itinéraire de l'héroïsme à la sainteté parfaite :

§ 1. Le but à atteindre : l'union transformante. — § 2. Longueur du chemin à parcourir pour atteindre ce suprême degré de la perfection. — § 3. La purification d'amour.

Chapitre II. — Le dernier degré de la sainteté : l'union stable et parfaite :

§ 1. Combien est intime cette union avec Dieu. — § 2. Permanence de l'union parfaite. — § 3. Paix ineffable des âmes saintes. — § 4. Joies des âmes saintes. — § 5. Lumières accordées aux âmes saintes. — § 6. Vertus admirables des grands Saints : leur charité, leur crédit auprès de Dieu.

## APPENDICES

I. Préparation à la première communion. — II. Trésor du Sacré-Cœur. — III. Règlement des associés du Sacré-Cœur. — IV. Pratiques de pénitence pour passer en vrai chrétien le saint temps du Carême. — V. Pratiques de pénitence pour passer en vraie chrétienne le saint temps du Carême. — VI. Tableau méthodique pour la méditation. — VII. Pratiques de mortification.

# "RIVAL HERB TABLETS"

UNE GUERISON PROMPTE, CERTAINE ET PERMANENTE  
POUR TOUTES LES MALADIES DU

**Sang, de l'Estomac, du Foie et des Rognons.**

TELLES QUE :

Dyspepsie, Constipation, Brûlement d'Estomac, Rhumatisme, Mal de Tête, Mal de Reins, Eczéma, Catarrhe, Affections Féminines, et toutes maladies de la Peau et du Sang.

De nature purement végétale, étant composé uniquement d'Herbes, d'Écorces et de Racines.



Voyez à ce que vous obteniez le Fac-Simile d'une boîte en Fer-Blanc Rouge.

NOTE—Nos boîtes sont en Ferblanc et les Tablettes couvertes de Chocolat.

**Traitement de 200 Jours \$1.00, envoyé franc de port.**

Chaque boîte renferme une garantie que nous rembourserons l'argent si vous n'avez pas de satisfaction.

Demandez un échantillon gratuit et notre pamphlet de 28 pages renfermant les certificats des principaux couvents et prêtres du Canada.

**ATTENTION !** Ne se trouve pas chez les Pharmaciens, mais est vendu seulement par des agents solliciteurs, et à nos bureaux.

**THE RIVAL HERB CO.,**

207 rue St-Jacques, - MONTREAL, Can.

PHONE : MAIN 2390.

LONDRES, Ang.; MALONE, N. Y.; RICHMOND, Ve.

**AGENTS DEMANDÉS. BONS PROFITS.**

**ROBERT** Maison de Finance  
180 Rue Saint-Jacques  
Edifice de la Banque d'Epargnes, Montréal

**Armand Doin** 32 années d'expérience  
Chapelier et Manchonnier  
1584 rue Notre-Dame, Montréal  
(vis-à-vis le Palais de Justice)  
Fourrures prises en soin pendant l'été  
Réparations faites avec soin et prix modérés.

**J. et C. BRUNET & Cie,** 147 Rue St-Laurent, Montréal  
Téléphone Bell 496

Ferblantiers, Plombiers, Couvreur, Electriciens et Fosseurs d'Appareils de Chauffage

Toutes réparations exécutées promptement et à des prix modérés,

**SPÉCIALITÉ:**—Pour la pose et les réparations des fournaises à eau chaude, à vapeur haute et basse pression, et des Fournaises à l'air chaud, à des prix modérés.

## G. Chapleau & Fils



Ont ouvert un atelier pour le  
**PLACAGE EN OR,**  
Argent, Coppe et Nickel

En addition à leur  
Manufacture de **Coffres = Forts**

ET DE POELES DE CUISINE  
en Acier et en Fer battu

Tous les ouvrages sont garantis parfaits.

2 Médailles, Paris, France, 1900.

**414 RUE SAINT-LAURENT**

TEL. BELL : EST 1139  
" MARCHANDS 190